

Le travail non rémunéré à l'ère de l'IA

PAR DIANE COYLE

PROFESSEURE DE POLITIQUE PUBLIQUE À L'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE.

Page 8



Maroc : les laboratoires clandestins de drogue nourrissent le crime et menacent la région

Page 2

La Sentinelle

«Exactitude, exactitude et exactitude. Des faits, des faits et des faits» Joseph Pulitzer



TEBBOUNE PRÉSIDE UNE RÉUNION SUR LA PRISON DE HAUTE SÉCURITÉ DE TANEZROUFT

L'Alcatraz des barons de la drogue prend forme

Page 2



FACE À LA TAXE CARBONE AUX FRONTIÈRES

Asmidal blinde ses exportations vers l'Europe

Le groupe Asmidal renforce son dispositif de conformité environnementale à l'export. À travers sa filiale Fertial, il vient de signer avec le Centre de recherche en environnement de Annaba une convention de cinq ans pour mesurer et vérifier ses émissions de carbone sur ses deux principaux sites de production. Une démarche directement liée à l'entrée en vigueur du mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières.

Page 5



Revue El Djeich

« Un peuple que les épreuves ne peuvent pas briser »

Page 3

Ballon d'or 2026

Maza en course pour le trophée Kopa

Page 13

Intelligence artificielle

L'Algérie passe à la vitesse supérieure

Page 16

TEBBOUNE PRÉSIDE UNE RÉUNION SUR LA PRISON DE HAUTE SÉCURITÉ DE TANEZROUFT

L'Alcatraz des barons de la drogue prend forme

Six jours après l'annonce de sa création par le Haut Conseil de sécurité, la future prison de haute sécurité destinée aux narcotrafiquants dans l'extrême Sud-ouest algérien franchit une nouvelle étape. Le président Tebboune a présidé mardi une réunion consacrée à l'avancement des travaux, avant le transfert de l'établissement au ministère de la Justice.

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mardi à Alger, une réunion de travail consacrée à l'état d'avancement des travaux de transformation de la caserne militaire du désert du Tanezrouft en prison de haute sécurité pour les barons de la drogue et les narcotrafiquants, ainsi qu'aux modalités de sa réception en vue de son placement sous la tutelle du ministère de la Justice et de sa mise en service. Selon le communiqué de la Présidence de la République, cette rencontre a réuni le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, M. Lotfi Boudjemaa, ministre de la Justice, garde des Sceaux, plusieurs officiers supérieurs de l'ANP ainsi que le Directeur général

de l'Administration pénitentiaire. Le texte officiel précise que « la réunion a été consacrée à l'état d'avancement des travaux de transformation de la caserne militaire dans le désert du Tanezrouft en une prison pour barons de la drogue et narcotrafiquants, ainsi qu'aux modalités de sa réception en vue de son placement sous la tutelle du ministère de la Justice et de sa mise en service ». Cette réunion s'inscrit dans le prolongement direct de la décision prise le mercredi 2 septembre par le Haut Conseil de sécurité, réuni sous la présidence du chef de l'État, qui avait acté la transformation de cette ancienne caserne de l'Armée nationale populaire en établissement pénitentiaire dédié aux plus hauts responsables du narcotrafic. Le choix du site ne doit rien au hasard. Situé à l'extrême Sud-ouest du pays, aux confins de la frontière malienne, le Tanezrouft,



Le président Tebboune a dirigé une réunion dédiée au projet . (Photo DR)

sumommé « pays de la soif », figure parmi les régions les plus arides et les plus isolées du Sahara, où les températures estivales dépassent régulièrement les 50°C. Un isolement géographique conçu comme un rempart supplémentaire contre toute tentative d'évasion ou de maintien de réseaux de contact depuis l'intérieur des murs. Lors de cette même réunion du 2 septembre, les autorités avaient également décidé la création d'un organisme sécuritaire spécialisé dans la lutte antidrogue. L'accélération de ce

chantier traduit la dimension désormais stratégique accordée par la présidence à la lutte contre le narcotrafic, érigée en priorité de sécurité nationale. Les chiffres communiqués ces derniers mois par l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) donnent la mesure de l'enjeu. En 2025, les services de sécurité ont intercepté plus de 37 tonnes de cannabis, près de 1,5 tonne de cocaïne et plus de 43 millions de comprimés psychotropes, pour plus de 143 000 affaires traitées à l'échelle nationale. Le

pays comptait, selon les mêmes sources, plus de trois millions de consommateurs en 2024. Plus récemment, le 21 août dernier, la Direction générale de la Sûreté nationale annonçait le démantèlement d'un réseau international dirigé depuis le Maroc, avec ramifications à Dubaï et en France, à l'issue d'une saisie record de 10,4 millions de comprimés psychotropes et de 33 kg de cocaïne. Vendredi, les services de sécurité ont démantelé un important réseau de narcotrafic à Oran et ont saisi 228 kilos de cocaïne.

C'est dans ce contexte de pression sécuritaire croissante sur les filières transnationales que s'inscrit la future prison du Tanezrouft, conçue comme un outil de rupture avec les réseaux que certains barons parviennent, depuis leurs lieux de détention classiques, à continuer de piloter. En instruisant personnellement le suivi des travaux et en associant à cette réunion l'ensemble de la chaîne de commandement concernée, Défense, Justice, Administration pénitentiaire, le président Tebboune entend marquer, jusque dans le calendrier de mise en service de l'établissement, la continuité et la fermeté de l'action de l'État face à un fléau qui constitue une menace pour la sécurité nationale.

HOCINE FADHELI

MAROC

Quand les laboratoires clandestins de drogue nourrissent le crime organisé et menacent la stabilité régionale

Le Maroc voit prospérer sur son territoire une économie parallèle de la drogue de plus en plus sophistiquée, passée du simple trafic de cannabis à la fabrication de psychotropes et à la transformation de cocaïne dans des laboratoires clandestins opérant sous la complaisance du Makhzen, selon un dossier consacré par l'APS à cette problématique, qui met en cause la responsabilité des autorités marocaines dans le maintien d'un environnement propice à l'expansion de ces réseaux, dont les revenus sont également susceptibles d'alimenter le financement du terrorisme. Les données rassemblées par l'agence montrent que cette mutation ne se limite plus au trafic traditionnel. Dès 2016, le réseau international spécialisé dans la criminalité organisée transnationale, Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), avait fait état d'un laboratoire de transformation de cocaïne à Oujda, où 250 kilogrammes de cocaïne raffinée avaient été traités au cours de la même année, l'organisation soulignant par ailleurs le rôle croissant du Makhzen dans les marchés régionaux de cette substance. Cette évolution s'est depuis accompagnée de l'apparition de produits fabriqués localement, à l'image de la « boufa », surnommée « cocaïne des pauvres », préparée à partir de résidus de cocaïne et de produits chimiques, apparue en 2020 avant de connaître une expansion notable.

A cette production s'ajoute désormais une fabrication croissante de comprimés psychotropes, les autorités marocaines ayant elles-mêmes fait état, en janvier dernier, de plus de quatre millions de comprimés saisis sur une

courte période. Les enquêtes menées par les services européens ont par ailleurs mis en évidence les ramifications transfrontalières de cette économie criminelle. En janvier 2022, la police espagnole avait démantelé un réseau international impliqué dans le trafic de médicaments destinés à la fabrication du « karkoubi » au Maroc, saisissant plus de 500 000 comprimés à l'issue de cette opération. Selon la radio télévision espagnole RTVE, ce psychotrope est fabriqué à partir de médicaments détournés depuis l'Espagne, dont certains destinés au traitement de l'épilepsie. Une filière également documentée en 2024 par le quotidien « El Pais », qui évoquait le détournement du Rivotril, médicament dont l'Espagne commercialise près de quatre millions de boîtes par an, une partie aboutissant dans des circuits illégaux marocains, pour des profits estimés par la police espagnole à plus de 100 millions d'euros annuels au bénéfice de groupes criminels marocains organisés.

Interrogé par l'APS sur cette dyna-

mique, le professeur en sciences politiques et relations internationales à l'Université d'Alger, Samir Bouaissa, a indiqué que « l'activité des réseaux criminels marocains ne se limite plus au trafic de cannabis, mais englobe également la cocaïne, parallèlement à l'essor de la fabrication de psychotropes et de drogues de synthèse, particulièrement lucrative ». L'universitaire évoque l'existence de laboratoires clandestins dissimulés derrière des activités de façade, où sont recrutés des chimistes diplômés, ces réseaux « profitant du chômage et du manque de débouchés professionnels pour transformer le savoir-faire chimique en instrument au service d'une activité criminelle génératrice de profits importants ».

Convergence entre le crime organisé et le terrorisme

Selon M. Bouaissa, l'essor des revenus tirés de ce trafic pousse les réseaux à « intensifier la fabrication et à développer l'acheminement et la diffusion de

ces substances hors du Maroc », une dynamique qu'il attribue directement à « la complaisance et la complicité des autorités du Makhzen », rappelant à ce propos que le Royaume fait l'objet de critiques récurrentes d'organisations internationales et de plusieurs gouvernements quant à sa tolérance à l'égard du trafic de drogue. L'expert relève que ces réseaux ciblent en particulier les pays du Sahel, empruntant des itinéraires multiples qui leur permettent à la fois d'étendre leurs opérations et de brouiller la traçabilité de l'origine de ces substances. Le point le plus préoccupant, selon le chercheur, réside toutefois dans la convergence entre criminalité organisée et terrorisme. « Les groupes terroristes ont besoin de financement, tandis que le trafic de drogue constitue l'une des ressources majeures capables de le leur fournir. En contrepartie, les réseaux criminels ont besoin de protection pour sécuriser leurs activités, établissant ainsi une relation d'intérêts communs », explique t-il, précisant que cette convergence « se renforce » dans les

zones marquées par l'instabilité, où l'insécurité facilite le trafic tandis que les revenus des stupéfiants profitent aux groupes armés. Cette diversification s'accompagne enfin d'une dispersion géographique des activités, associées à des villes comme Casablanca, Rabat, Fès, Tanger ou Settlat, mais aussi à des localités moins connues comme Deroua ou Bouskoura, qu'il s'agisse de sites de fabrication, de stockage ou de distribution. L'argent généré par ce trafic est ainsi, souligne le dossier de l'APS, réinjecté dans l'achat d'équipements, le financement du transport et l'élargissement des circuits de distribution, permettant aux réseaux de se reconstituer après chaque coup de filet des polices étrangères. Une chaîne que M. Bouaissa résume comme une « évolution dangereuse », reliant laboratoires clandestins, recrutement de jeunes chimistes, trafic transfrontalier et financement potentiel de groupes armés, dans un contexte qu'il attribue toujours à la même complaisance des autorités marocaines.

SALIM AMOKRANE

Lutte contre la drogue

L'Algérie plaide pour une stratégie africaine

Une délégation algérienne, conduite par le directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Tarek Kour, prend part, depuis mardi et jusqu'au 11 septembre à Vienne, aux travaux de la 33e réunion des chefs des services nationaux chargés de l'application des lois sur les drogues en Afrique (HONLEA-Afrique), organisée au Centre international de la capitale autrichienne, indique un communiqué de l'Office.

La délégation, composée de cadres du ministère de la Justice, de représentants des services de sécurité et de la Mission permanente de l'Algérie auprès des organisations internationales à Vienne, participe à cette rencontre qui réunit les responsables africains de la lutte antidrogue aux côtés de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) et de la Commission de l'Union africaine.

Cette participation s'inscrit dans « la volonté de renforcer la coopération régionale et internationale et de coordonner les efforts visant à lutter contre le phénomène de la drogue et son trafic illicite », précise le communiqué. Elle offre également à l'Algérie l'occasion de mettre en avant son expérience nationale et de promouvoir « une approche africaine plus coordonnée et efficace », face à l'évolution rapide des réseaux transnationaux. L'ONLCDT y voit un levier pour consolider la présence algérienne dans les enceintes spécialisées et pour bâtir une coopération fondée sur l'échange d'informations et la coordination judiciaire et opérationnelle. L'Office réaffirme ainsi « l'engagement de l'Algérie à poursuivre l'action commune avec les pays africains », au service de la sécurité et de la stabilité régionales.

R.N.

LA REVUE EL DJEICH SALUE L'UNITÉ ET LA SOLIDARITÉ DES ALGÉRIENS FACE AUX INCENDIES

« Un peuple que ni les épreuves, ni les conspirations ne peuvent briser »

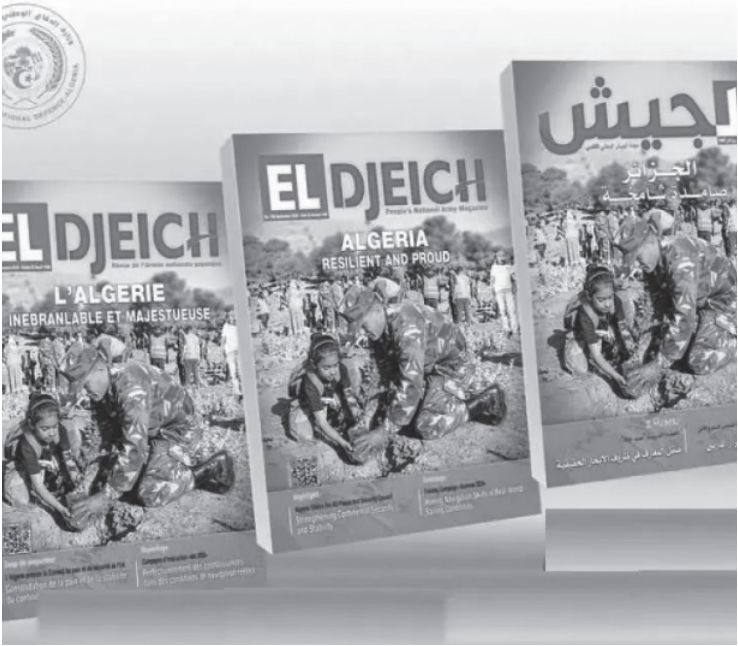
Les récents incendies qui ont frappé plusieurs wilayas du pays ont mis en lumière la solidité des liens unissant les Algériens entre eux, une épreuve douloureuse devenue paradoxalement le miroir d'une cohésion nationale que rien ne semble pouvoir entamer, selon l'édition du mois de septembre de la revue El Djeïch, qui consacre son éditorial à cet élan populaire observé au lendemain des feux de forêt ayant touché notamment la wilaya de Jijel.

Publié sous le titre « Un peuple fier que ni les épreuves, ni les conspirations ne peuvent briser », le texte revient sur les journées dramatiques vécues par le pays en août dernier, lorsque des incendies de forêt ont ravagé plusieurs régions de l'Est et du Centre. La revue de l'Armée nationale populaire estime que ces événements, aussi éprouvants soient-ils, ont « révélé, une fois de plus, l'authenticité de ce peuple aux racines ancestrales, fait de métal précieux, nourri du sentiment de fraternité et de solidarité ». Au-delà de la tristesse suscitée par ce drame, la publication y souligne une occasion supplémentaire de resserrer les liens qui unissent les citoyens, affirmant que « malgré l'ampleur de la tragédie et de la douleur, cette épreuve a constitué une autre occasion de renforcement des liens de fraternité, de cohésion nationale et de consolidation de l'esprit de solidarité parmi les Algériens ».

Pour El Djeïch, l'élan populaire suscité par la catastrophe ne relève en rien de l'improvisation ou de l'émotion du moment. Il s'agit, poursuit l'éditorial, d'« une qualité enracinée en chaque patriote algérien », qui trouve ses racines dans l'histoire même de la nation. La revue rappelle à ce titre que le peuple algérien « forme un ensemble, dont la cohésion, la force et l'unité se renforcent dans les épreuves et les difficultés », ajoutant que les

liens qui unissent ses enfants font de cette unité « le rempart inexpugnable sur lequel se briseront toutes les adversités et les crises ». Cette cohésion, poursuit le texte, constitue « le ciment du véritable patriotisme et la source inépuisable alimentant cette détermination à surmonter tous les défis ». L'éditorial s'appuie également sur les propos tenus par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, lors de la visite qu'il avait effectuée à l'hôpital des grands brûlés Saïd Chibane de Zéralda, à Alger, où il s'était enquis de l'état de santé des blessés. Le chef de l'Etat avait alors déclaré que « notre consolation réside dans l'élan de solidarité du peuple algérien, qui nous rend fiers d'appartenir à l'Algérie, n'en déplaise à certains », estimant en outre que « ceux qui pensent autrement du peuple algérien se trompent et les analyses qu'ils font depuis longtemps sur l'Algérie sont également erronées ».

Retraçant les origines de cette cohésion nationale, la revue de l'ANP remonte à la guerre de Libération, « Révolution libératrice glorieuse » ayant constitué « un exemple unique dans l'Histoire des Mouvements de libération » et la preuve que les peuples unis autour d'une cause juste finissent toujours par l'emporter. Cette période fondatrice, « véritable épopée



populaire incarnant les formes les plus élevées de solidarité et de cohésion », a ainsi transformé ces valeurs en un patrimoine national durable, dont les différentes étapes traversées par le pays depuis l'indépendance auraient confirmé, selon la publication, qu'il s'agit là de « la plus importante source de sa force et de sa capacité à surmonter les crises et à gagner des paris ».

L'éditorial établit un parallèle entre le rôle joué par cette union nationale au moment de la Révolution et son importance dans le contexte actuel, marqué par des bouleversements régionaux et internationaux rapides. « Si hier la cohésion nationale avait constitué un des fondements de la force et de la victoire de la Révolution, cette même cohésion prend aujourd'hui une importance stratégique encore plus grande », note la revue, qui insiste sur la nécessité pour tout Etat, quels que soient ses moyens matériels, de disposer d'un

front interne soudé et d'institutions fortes agissant en complémentarité. C'est précisément dans ce rapport de confiance entre le citoyen et les institutions, souligne El Djeïch, que réside le lien qui unit le peuple algérien à son armée, l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, dont la force puise sa source dans son appartenance profonde au peuple.

La publication affirme que ce lien fonctionne dans les deux sens, soulignant que si le peuple a toujours soutenu son armée dans l'accomplissement de ses missions, celle-ci « demeurera toujours aux côtés du peuple algérien, toutes les fois qu'il en aura besoin », sa force résidant, précise l'éditorial, « dans l'honneur de le servir et la loyauté sincère envers la Patrie ». Cette idée trouve un écho dans la déclaration faite par le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la

Défense nationale et chef d'état major de l'ANP, à l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid, quand il avait affirmé que l'institution militaire « reste déterminée à contribuer activement à surmonter les épreuves et les difficultés auxquelles notre pays est confronté, à l'exemple de son intervention aux côtés des citoyens face aux récents incendies ».

Dans ses lignes conclusives, l'éditorial d'El Djeïch livre un message empreint de confiance quant à la capacité du pays à dépasser cette épreuve. La revue assure que l'Algérie, « qui est restée debout, fière et altière tout au long de son Histoire glorieuse et héroïque, triomphera à coup sûr des multiples crises et différents défis », et qu'elle « ne pliera jamais face aux tourments ni aux conspirations, grâce à notre cohésion, notre solidarité et notre unité ». Ces valeurs, ajoute la publication, demeureront « la lanterne éclairant la voie des générations successives » et « une épine en travers de la gorge des ennemis ». L'éditorial se termine sur une note d'espoir, affirmant qu'au delà de la douleur causée par les incendies, « les feux seront circonscrits, la fumée se dissipera » et que la terre algérienne, « irriguée par le sang des martyrs, retrouvera sa verdure et continuera de germer et de produire », fidèle à son passé et confiante en son avenir.

CHOKRI HAFED

Attaques contre plusieurs villes saoudiennes L'Algérie condamne avec force

L'Algérie a condamné et dénoncé avec force les attaques ayant visé plusieurs villes du Royaume d'Arabie Saoudite, faisant état de blessés parmi la population civile, dont des femmes et des enfants, réaffirmant à cette occasion sa pleine solidarité avec le Royaume frère, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères rendu public mardi.

Le département de Ahmed Attaf indique dans son communiqué que « l'Algérie condamne et dénonce avec force le ciblage des villes d'Abha, Khamis Mushait, Jizan et Najran au Royaume d'Arabie Saoudite frère par des attaques criminelles ayant fait des blessés parmi les civils, dont des femmes et des enfants, en violation flagrante de la souveraineté du Royaume et une atteinte à sa sécurité et à sa stabilité ». Face à ces agressions « ignobles », le MAE souligne que « l'Algérie affirme sa pleine solidarité avec le Royaume d'Arabie Saoudite frère et renouvelle son soutien aux mesures qu'il prend pour protéger sa sécurité, préserver sa stabilité et défendre sa souveraineté nationale ».

Le ministère des Affaires étrangères appelle, dans ce contexte, à « l'arrêt immédiat de ces attaques et de toutes les formes d'escalade dans la région », conclut le communiqué.

R.N.

INCENDIES

L'opération d'indemnisation des éleveurs lancée

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a entamé mardi la distribution des indemnisations aux agriculteurs et éleveurs ayant subi des pertes dans leurs activités agricoles à cause des derniers incendies, selon un communiqué du département ministériel. Cette opération intervient dans le cadre de l'exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer l'indemnisation des sinistrés du secteur agricole touchés par les incendies. L'opération de dédommagement a démarré dans la wilaya de Jijel, à travers la distribution de têtes de bétail aux éleveurs, avant de s'étendre à l'ensemble des wilayas sinistrées afin de relancer l'activité agricole dans les meilleurs délais. Les groupes économiques relevant du secteur supervisent la distribution du bétail disponible au niveau des unités de production agricole et des exploitations relevant de ces établissements publics, portant sur des bovins, ovins et caprins, ainsi que des aliments de bétail. Parallèlement, le secteur, à travers ses établissements spécialisés, encadre la réhabilitation des structures de production, notamment les étables et les poulaillers endommagés par les incendies. Le communiqué précise que les indemnisations couvriront l'ensemble des pertes recensées par les commissions locales, notamment le cheptel, les structures de production, les réseaux d'irrigation, les ruches et l'aviculture. L'indemnisation des populations sinistrées se pour-

suit dans plusieurs wilayas. À Annaba, le ministère de l'Intérieur a annoncé le début de la remise des décisions d'octroi des aides financières aux sinistrés dans les communes de Chorfa et d'El Eulma, précisant que cette opération intervient « en application des instructions du président de la République portant le lancement de l'opération d'indemnisation des sinistrés avant le 15 septembre courant, et en concrétisation des orientations du ministre de l'Intérieur, M. Saïd Sayoud ». À Tizi-Ouzou, la distribution des décisions d'aide aux sinistrés ayant perdu du mobilier et des appareils électroménagers a débuté mardi, les citoyens recensés étant invités « à se rapprocher des services de leurs daïras de rési-

dence », munis d'un chèque postal ou bancaire. À Skikda, la remise des arrêtés d'aides en nature aux agriculteurs se poursuit, tandis qu'à Jijel, le Croissant-Rouge algérien a distribué 2.000 cartables aux écoliers des zones sinistrées et prévoit des caravanes médicales avec soutien psychologique.

La Caisse nationale des assurances sociales a, de son côté, indiqué qu'elle « s'emploie à accélérer la confection de nouvelles cartes Chifa » pour les assurés sinistrés, avec des mesures exceptionnelles pour ceux ayant perdu leurs médicaments.

LYNA LARBI

Les gendarmes interpellent un pyromane à Batna

Les éléments du service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Batna ont procédé à l'arrestation d'un individu soupçonné d'avoir mis le feu en bordure de la route, sous l'un des abris abandonnés de la forêt Condorcet, a indiqué ce mardi ce corps de sécurité. Selon la même source, cette opération, menée dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêt à travers le territoire de la wilaya de Batna, « est intervenue après que les éléments du service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Batna eurent reçu des informations faisant état

d'un individu ayant mis le feu en bordure de la forêt ». La même source a précisé qu'après des opérations de renseignement et d'investigation, ainsi que l'exploitation des éléments de preuve scientifiques au moyen des techniques d'enquête modernes, « l'identité du suspect, âgé de 20 ans, a été établie ». Celui-ci a été arrêté puis conduit au siège du service afin de poursuivre l'enquête. La même source a conclu qu'« après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, le suspect a été présenté devant le procureur de la République territorialement compétent ».

APS

NUMÉRISATION DE LA SANTÉ

Un ultimatum fixé au 15 novembre, «sans report ni prorogation»

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a mis les établissements hospitaliers du pays face à un compte à rebours strict. Réunissant lundi les cadres du secteur, dont les directeurs de CHU et d'EPH, il a exigé l'achèvement de la numérisation et du dossier médical électronique d'ici le 15 novembre 2026, une échéance qu'il a présentée comme définitive, assortie de rapports hebdomadaires obligatoires et d'un responsable dédié dans chaque structure.

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a fixé au 15 novembre 2026 un délai «non susceptible de report ou de prorogation» pour l'achèvement de la numérisation dans l'ensemble des établissements de santé du pays, lors d'une rencontre tenue lundi au siège du ministère avec les cadres de l'administration centrale, les directeurs généraux des CHU et des EPH, ainsi que les directeurs de la santé et de la population par visioconférence, selon un communiqué du département ministériel. Le ministre a affirmé que «la numérisation n'est plus un choix ni une mesure secondaire, mais elle est

devenue une nécessité impérieuse et un pilier essentiel pour promouvoir le système de santé, améliorer la performance des établissements et rehausser le niveau des services de santé fournis aux citoyens». Il a salué «des établissements de santé ayant pris l'initiative d'activer le système électronique au niveau de leurs services», estimant que ces «expériences réussies constituent des modèles concrets à généraliser à l'ensemble des établissements de santé à travers le pays», et a appelé les autres structures à «accélérer la cadence de concrétisation effective de la numérisation», l'étape actuelle étant celle «de la mise en œuvre



Un délai fixé pour la numérisation du secteur de la santé. (Photo DR)

effective sur le terrain». Après avoir écouté les exposés de plusieurs directeurs d'établissements, M. Ait Messaoudene a donné une série d'instructions «fermes qui doivent être exécutées immédiatement», appelant à «mobiliser, dès à présent,

tous les moyens techniques et logistiques nécessaires à l'activation du système de numérisation», à désigner «dans chaque établissement de santé, un responsable permanent chargé du suivi du dossier», interlocuteur direct des services centraux

et tenu de produire «des rapports hebdomadaires précis sur l'état d'avancement», ainsi qu'à élaborer «une feuille de route claire et contraignante» au niveau de chaque structure.

Le ministre a par ailleurs indiqué qu'un «budget supplémentaire» a été consacré au secteur pour soutenir cet effort, assurant que «l'Etat a mis en place les différentes facilitations, en sus des moyens matériels, humains et techniques nécessaires à la réussite de ce processus». Il a également appelé les établissements ayant finalisé l'opération à «accompagner et soutenir» ceux qui ne l'ont pas encore achevée, à travers «le partage d'expertises et l'octroi de l'appui et de l'accompagnement technique nécessaires». A la faveur de la rentrée sociale, le ministre a donné des instructions visant à «renforcer le dialogue et la concertation avec les partenaires sociaux» et à améliorer les conditions socioprofessionnelles des personnels de santé. Il a clos la rencontre en saluant le rôle des médecins, paramédicaux et personnels administratifs mobilisés lors des récents incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays.

ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEURS

Une première promotion d'experts en marchés financiers islamiques formées

Algérie disposera dès la rentrée universitaire 2026-2027 de son tout premier master professionnel spécialisé dans les marchés financiers islamiques, une formation inédite dans le pays destinée à accompagner l'émergence de nouveaux mécanismes de financement, à l'image des Sukuk, et à renforcer la diversification des ressources destinées à l'économie nationale, a annoncé mardi la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) dans un communiqué. Ce diplôme, lancé en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, s'inscrit dans le cadre de la décision numéro 45, datée du 3 septembre 2026, émise par le département de Kamel Baddari et portant habilitation des établissements d'enseignement supérieur à

assurer des formations de licence, de master, d'ingénieur d'Etat et d'architecte pour l'année universitaire en cours. La COSOB en assurera la mise en œuvre et le suivi, en collaboration avec l'Université d'Alger 3 et l'Institut de la formation bancaire (IFB), une association que le communiqué justifie par la volonté d'«assurer une complémentarité entre l'encadrement académique et l'expertise professionnelle et pratique dans le domaine des marchés financiers islamiques». Doté de 60 places pédagogiques, ce master professionnel cible en priorité les cadres et professionnels déjà en activité dans les secteurs financier, bancaire et des assurances, ainsi que les entreprises cotées en Bourse. L'accès à cette formation reste toutefois conditionné, puisque le communiqué précise que «le candidat doit avoir une licence

au minimum et justifier d'une expérience professionnelle dans les domaines concernés». Etalé sur deux années, le cursus combine enseignements académiques et modules pratiques, sous l'encadrement d'enseignants universitaires mais aussi d'experts et de spécialistes du secteur, choisis pour leurs compétences avérées en finance et marchés financiers islamiques. Sur le plan académique, cette spécialité a été approuvée dans le domaine des sciences économiques, de gestion et des sciences commerciales, au sein de la filière des sciences financières et de la comptabilité, sous l'intitulé «Marchés financiers islamiques». Une reconnaissance qui, selon la COSOB, doit permettre de «développer la formation spécialisée dans le domaine de la finance islamique et à préparer des compétences nationales qua-

lifiées», dans un contexte marqué par une orientation affirmée des pouvoirs publics vers la mobilisation de nouvelles ressources financières et la diversification des sources de financement de l'économie nationale.

Au delà de la seule dimension pédagogique, cette formation ouvre la voie à l'exploration de mécanismes financiers encore peu développés en Algérie, en dehors des circuits traditionnels. La COSOB souligne à ce propos que cette spécialité doit permettre de «contribuer au développement du marché financier algérien et au renforcement de l'écosystème de la finance islamique», notamment à travers l'émission de titres Sukuk, appelés à devenir un levier supplémentaire de financement pour les entreprises et pour l'Etat.

MASSINISSA RAÏS

BADDARI À BLIDA

La résidence universitaire «n'est pas un simple espace d'hébergement»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, s'est rendu lundi à la cité universitaire de Blida pour vérifier l'état de préparation des résidences avant la rentrée, selon un communiqué du ministère. Lors d'une réunion de coordination avec le recteur et les cadres de l'université, M. Baddari a salué «les résultats obtenus par les chercheurs dans le domaine des puces électroniques», appelant à «redoubler d'efforts dans ce domaine stratégique et à développer la formation en intelligence artificielle». Il a insisté sur la nécessité de «renforcer le double diplôme, d'activer la plateforme Study in Algeria et d'ouvrir l'université aux activités scientifiques, d'innovation et culturelles jusqu'à 22h00». Le ministre a ensuite inspecté les résidences universitaires 7, 6 et 2, s'enquérant des dispositions prises pour «garantir à l'étudiant des conditions d'hébergement et d'études adéquates», ainsi que de

l'avancement des travaux de réhabilitation, de l'état des chambres, des mesures de sécurité et de l'accessibilité des structures aux personnes à besoins spécifiques. Il a visité la résidence n°5, dont les travaux sont achevés, et annoncé le lancement de la réhabilitation de la résidence n°2 «selon les normes de qualité», rappelant

que la résidence universitaire «n'est pas un simple espace d'hébergement, mais un prolongement du campus universitaire et un espace favorisant l'apprentissage et la réussite».

M. Baddari a par ailleurs appelé à «accorder une attention particulière aux étudiants de première année, considérés comme ceux ayant le

plus besoin d'accompagnement afin d'éviter les difficultés et l'abandon des études», ainsi qu'à «réunir les conditions adéquates pour accueillir et accompagner les étudiants internationaux», notamment sur les plans linguistique et social.

R.N.

Transferts de recettes des compagnies aériennes

Le ministère des Finances rassure

Le ministère des Finances a assuré, mardi, l'ensemble des compagnies aériennes internationales opérant en Algérie de la disponibilité et de la célérité des procédures permettant le transfert vers l'étranger des recettes générées par leurs activités sur le territoire national. Le ministère affirme dans un communiqué que «toute demande de transfert de recettes remplissant les conditions requises et déposée auprès de l'établissement bancaire concerné est traitée dans un délai ne dépassant pas 24 heures». Il invite les compagnies qui rencontreraient des difficultés dans leurs opérations de transfert «à prendre contact par téléphone ou par courrier électronique via les coordonnées dédiées à cet effet, afin de permettre aux

services concernés d'examiner la situation et de prendre les mesures appropriées pour la régler dans les meilleurs délais». Le département ministériel ajoute qu'il «poursuit son travail en coordination avec les établissements bancaires et l'ensemble des parties concernées afin de garantir la bonne exécution de ces opérations et de prendre en charge, dans les meilleurs délais, toute difficulté qui pourrait être signalée». Le communiqué du ministère des Finances vise ainsi à répondre directement aux préoccupations exprimées par les transporteurs étrangers et à rassurer sur la fluidité du dispositif national de change.

R.N.

FACE À LA TAXE CARBONE AUX FRONTIÈRES

Asmidal blinde ses exportations vers l'Europe

Le groupe Asmidal renforce son dispositif de conformité environnementale à l'export. À travers sa filiale Fertial, il vient de signer avec le Centre de recherche en environnement de Annaba une convention de cinq ans pour mesurer et vérifier ses émissions de carbone sur ses deux principaux sites de production. Une démarche directement liée à l'entrée en vigueur du mécanisme européen d'ajustement carbone aux frontières.

Le groupe Asmidal et le Centre de recherche en environnement de Annaba ont signé, lundi au siège de Fertial, une convention cadre de cinq ans assortie d'un contrat d'application portant sur la mise en place d'un système de mesure, de déclaration et de vérification des émissions de carbone, une démarche destinée à sécuriser les exportations du groupe vers le marché européen. La cérémonie de signature s'est tenue en présence du président directeur général du groupe, Mohamed Nouredine Benkada, de la directrice générale du CRE, Zihad Bouslama, ainsi que

des cadres des deux parties contractantes. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de l'application du système MRV, pour «Measurement, Reporting and Verification», conformément à la norme ISO 14064:2018, au niveau des usines de Fertial implantées à Annaba et à Arzew. L'objectif affiché est clair, il s'agit de «répondre aux exigences du CBAM», le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières mis en place par l'Union européenne, et de «contribuer à sécuriser et protéger les exportations de la société vers le marché européen». Ce mécanisme européen, entré dans sa phase progressive d'application,



Asmidal recourt à l'expertise du CRE. (Photo DR)

impose désormais aux importateurs de produits à forte intensité carbone, dont les engrais azotés, de déclarer et à terme de compenser financièrement les émissions générées lors de leur production. Pour un exportateur algérien comme Asmidal, disposer d'un système fiable de mesure et de vérifica-

tion de son empreinte carbone devient ainsi une condition de maintien de sa compétitivité sur le marché européen, plutôt qu'une simple option environnementale.

La convention associe l'expertise scientifique du Centre de recherche en environnement à la réalité industrielle

des deux complexes de production de Fertial, filiale du groupe public Asmidal, principal opérateur national dans la fabrication et la commercialisation des engrais. Les deux sites concernés, celui d'Annaba à l'est du pays et celui d'Arzew à l'ouest, concentrent l'essentiel de la capacité de production d'engrais azotés et phosphatés destinée aussi bien au marché local qu'à l'export.

Pour les deux parties signataires, cette initiative «constitue une nouvelle étape» qui confirme «l'engagement du groupe Asmidal et de Fertial en faveur du développement durable et de la transition vers une industrie plus compétitive et plus respectueuse de l'environnement». Cette convention traduit une tendance de fond chez les groupes industriels algériens tournés vers l'export, appelés à adapter progressivement leurs outils de production et leurs procédures de traçabilité environnementale aux nouvelles normes climatiques imposées par leurs principaux partenaires commerciaux, l'Union européenne en tête.

SABRINA AZIOUEZ

ALGÉRIE-AZERBAÏDJAN

Marchés énergétiques et coordination au sein du GECF au centre des échanges

Le renforcement de la concertation entre l'Algérie et l'Azerbaïdjan au sein du Forum des pays exportateurs de gaz a occupé une place centrale dans les discussions tenues mardi par visioconférence entre le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et son homologue azerbaïdjanais de l'Energie, Parviz Shahbazov, avant que les deux responsables n'élargissent leurs échanges à l'ensemble des dossiers de coopération bilatérale dans le secteur des hydrocarbures. Au terme de leur entretien, les deux ministres ont insisté sur «l'importance de la poursuite de la concertation et de la coordination entre les deux pays dans le cadre du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF)», un mécanisme que les deux capitales considèrent comme un levier stratégique pour peser sur les grands équilibres gaziers mondiaux. Cette volonté commune s'accompagne, selon le communiqué du ministère des Hydrocarbures,

d'un engagement à «élargir la coopération bilatérale à de nouveaux domaines d'intérêt commun». Le même esprit de dialogue a marqué les échanges consacrés à la situation des marchés pétroliers et gaziers internationaux. Arkab et Shahbazov se sont félicités de la dynamique de concertation entre les pays membres de l'OPEP et les producteurs non membres de l'organisation, un cadre qu'ils jugent déterminant pour la stabilité des cours du pétrole à moyen terme. La rencontre, à laquelle a pris part l'ambassadeur d'Algérie à Bakou ainsi que des cadres des deux ministères, s'inscrit dans la préparation de la prochaine session de la Commission intergouvernementale algéro-azerbaïdjanaise de coopération commerciale, économique, scientifique et technique. Des réunions de coordination entre experts des deux pays doivent se poursuivre pour affiner les dossiers inscrits à l'ordre du jour de cette instance mixte.

Sur le volet énergétique proprement dit, les deux ministres ont dressé un état des lieux jugé «excellent» de la coopération engagée entre les deux pays, une appréciation qui couvre plusieurs segments de l'industrie pétrolière et gazière, des services aux puits jusqu'au raffinage, en passant par le développement des gisements, le transport des hydrocarbures et la pétrochimie. Les discussions ont également porté sur les opportunités d'investissement et de partenariat susceptibles de rapprocher davantage les opérateurs des deux pays, à commencer par Sonatrach et la compagnie nationale azerbaïdjanaise SOCAR, appelées à explorer des synergies sur différents maillons de la chaîne de valeur des hydrocarbures. Arkab et Shahbazov ont par ailleurs évoqué les moyens de densifier l'échange d'expertises entre les deux pays, aussi bien sur le plan technique et technologique qu'en matière de formation et de renforcement

des compétences humaines, un axe considéré comme un pilier durable de la relation bilatérale. Le dossier des produits pétroliers a lui aussi été abordé, tout comme les cadres législatifs et réglementaires qui encadrent le secteur des hydrocarbures dans les deux pays. Les deux parties ont convenu d'accélérer la mise en œuvre du memorandum d'entente signé entre Alger et Bakou dans le domaine énergétique, considéré comme le socle juridique appelé à structurer les futures étapes de leur coopération. En clôturant cette session de travail, les deux ministres ont réaffirmé leur détermination à maintenir un rythme soutenu de concertation, aussi bien dans le cadre bilatéral qu'au sein des instances multilatérales du secteur énergétique, avec l'ambition de faire de ce partenariat un modèle de coopération Sud-Sud dans le domaine des hydrocarbures.

AMAR MALKI

ÉLECTRICITÉ

La centrale de Tit à Tamanrasset démarre la semaine prochaine

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé mardi une réunion de travail de la commission de coordination sectorielle consacrée à plusieurs dossiers techniques prioritaires, au premier rang desquels le projet de réalisation d'une centrale de production d'électricité dans la localité de Tit, à Tamanrasset, dont les travaux démarreront la semaine prochaine. La rencontre a permis de faire le point sur l'état d'avancement des préparatifs liés à ce projet que le ministère présente comme «revêtant une importance stratégique dans le renforcement de la sécurité énergétique de la région». Le communiqué du département de l'Énergie précise que l'ouvrage doit contribuer «à l'amélioration de la fiabilité de l'approvisionnement et à l'accompagnement de l'évolution de la demande» en électricité dans le grand Sud. Le ministre a insisté sur la nécessité de boucler les arrangements techniques et administratifs encore en suspens, tout en rappelant l'importance du respect des délais fixés. Il a confirmé, selon le texte diffusé par le ministère, que «le

lancement des travaux de réalisation sera durant la semaine prochaine». Le projet s'inscrit, ajoute le communiqué, dans le cadre du programme visant à «renforcer et élargir l'infrastructure énergétique» et à garantir un approvisionnement stable et fiable, en phase avec les besoins du développement économique et social de la wilaya de Tamanrasset et des régions du Sud. Le dossier de Tit s'inscrit dans un effort plus large engagé par les pouvoirs publics pour sécuriser l'alimentation électrique du grand Sud, une région où la demande progresse nettement plus vite que la moyenne nationale. Selon Sonelgaz, la demande sur le réseau In Salah Adrar Tamanrasset devrait croître de 3,5% cette année, tandis que celle des réseaux isolés du grand Sud pourrait grimper jusqu'à 10%, portée par le recordement de dizaines de milliers d'exploitations agricoles, par les nouvelles zones industrielles et d'activité, ainsi que par la croissance urbaine continue de la région. Pour y faire face, l'entreprise a engagé un programme de renforcement du réseau de transport qui prévoit la réalisation de 58

ouvrages, dont 42 étaient déjà en service à l'été 2026. Une partie de cet effort a été directement fléchée vers le grand Sud, avec 182,9 mégawatts destinés aux réseaux isolés de la région et un renforcement de la ligne In Salah Adrar Timimoun. Des wilayas parmi les plus isolées, à l'image d'In Guezzam, de Bordj Badji Mokhtar ou d'Illizi, ont par ailleurs bénéficié de l'installation de turbines à gaz mobiles d'une puissance de 17 mégawatts chacune, une solution d'appoint destinée à limiter les coupures durant les pics de consommation estivaux en attendant la montée en puissance de projets plus lourds comme celui de Tit. C'est dans cette même logique de sécurisation de l'approvisionnement que s'inscrit désormais le projet de Tit, conçu comme un maillon supplémentaire pour stabiliser la fourniture d'électricité à Tamanrasset et dans les régions avoisinantes du grand Sud.

Le budget 2027 sur la table

Le même jour, Mourad Adjal a présidé une seconde réunion de la commission de coordi-

nation du ministère, consacrée à l'examen des orientations pour l'élaboration du budget sectoriel au titre de l'année 2027. Selon un communiqué relayé par l'agence APS, cette rencontre, tenue «dans le cadre de la préparation anticipée du projet de budget du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables», a permis de définir les priorités et les orientations budgétaires en cohérence avec les objectifs stratégiques du secteur et les exigences du développement socioéconomique. Les échanges ont porté sur la rationalisation des dépenses, l'amélioration de l'efficacité de la gestion et l'orientation des ressources vers les projets prioritaires à impact direct, avec un accent mis sur le renforcement de la sécurité énergétique et l'accompagnement de la transition. Le ministre a insisté sur le fait que ce budget doit «refléter la vision stratégique du secteur» et constituer un outil efficace au service des objectifs de développement durable, tout en garantissant une utilisation optimale des ressources et l'amélioration des performances du secteur.

SAMIRA GHRIB

PÉNÉTRANTE BATNA-MILA

Les essais techniques lancés

Une étape importante avant l'achèvement de cette liaison de 62 km.

Le Laboratoire central des travaux publics (LCTP) poursuit les essais de chargement des ouvrages d'art de la pénétrante autoroutière reliant Batna à l'autoroute Est-Ouest. Ces opérations, qui s'inscrivent dans le cadre du contrôle et du suivi technique du projet, constituent une étape importante avant l'achèvement des procédures préalables à la mise en service de cette infrastructure stratégique pour l'Est du pays. La campagne d'essais a débuté à la fin août écoulé, avec l'ouvrage d'art OA5.2, avant de se poursuivre le lendemain sur l'ouvrage OA5.1. Au début du mois de septembre, les équipes du LCTP ont procédé à l'essai de chargement de l'ouvrage OA12.1. Ces opérations sont menées en présence des différents intervenants du projet, notamment l'Algérienne des Autoroutes (ADA), maître d'ouvrage, BCS SETS, chargé du contrôle et du suivi, ainsi que Cosider Travaux publics (Cosider-TP), entreprise chargée de la réalisation des travaux. Les essais de chargement permettent de vérifier le comportement des structures soumises aux charges réglementaires et d'évaluer leur résistance et leur sécurité. Ils servent également à s'assurer de la conformité des ouvrages aux

exigences techniques et aux études approuvées, tout en permettant de contrôler la qualité de leur réalisation et l'intégrité des différents éléments structuraux. Au terme de cette opération, les données recueillies à l'issue de ces essais techniques vont, ainsi, permettre aux équipes techniques d'apprécier le comportement réel des ouvrages sous charge et de confirmer leur conformité aux normes et exigences de sécurité. Cette phase intervient dans le cadre des contrôles techniques qui précèdent l'achèvement des différentes procédures liées à la mise en service de l'infrastructure. Toutefois, il convient de préciser que la réalisation de ces essais ne signifie pas que l'ensemble de la pénétrante est désormais prêt à être ouvert à la circulation. Les travaux d'achèvement des différents tronçons ainsi que les procédures techniques et réglementaires préalables à la mise en service doivent encore être menés à leur terme. Longue d'environ 62 km, la pénétrante Batna-Mila est appelée à relier la wilaya de Batna à l'autoroute Est-Ouest au niveau de l'échangeur de Chelghoum Laïd, dans la wilaya de Mila. Son tracé traverse également une partie du territoire de la wilaya



L'ADA mène des essais de chargement sur les ouvrages d'art. (Photo DR)

d'Oum El Bouaghi, notamment la commune de Bir Chouhada. Une liaison devant permettre, rappelons-le, de renforcer la connexion de Batna au réseau autoroutier national et d'améliorer les déplacements des personnes et des marchandises vers les différents pôles urbains et économiques de l'Est du pays. Elle est également appelée à faciliter les échanges entre les wilayas traversées et les principaux axes routiers de la région, rappelle-t-on encore. Ce projet a connu, faut-il le souligner, une progression notable

de ses travaux au cours des dernières années. Pas moins de 20,86 km de cette pénétrante ont ainsi été livrés durant l'année 2025. La poursuite des travaux sur les sections restant à achever s'accompagne désormais des opérations de contrôle des ouvrages d'art, marquant une nouvelle étape dans la finalisation de cette infrastructure. La réalisation successive des essais des ouvrages d'art constitue ainsi un jalon supplémentaire vers l'achèvement du projet. La mise en service de la pénétrante restera néanmoins

conditionnée par la finalisation des travaux, la réalisation des contrôles nécessaires et la satisfaction de l'ensemble des exigences techniques et de sécurité.

À terme, cette infrastructure devrait contribuer à fluidifier le trafic, à améliorer les conditions de transport et à renforcer l'intégration de Batna au réseau autoroutier national, tout en consolidant les échanges avec les principaux pôles économiques et urbains de la région Est du pays.

ZAKIA MERABET

EL TARF

Des fournitures scolaires à prix réduits

La rentrée scolaire se prépare activement dans la wilaya d'El Tarf. Afin d'accompagner les familles et de contribuer à contenir les dépenses liées à la reprise des classes, 4 espaces commerciaux dédiés à la vente des fournitures et équipements scolaires ont été ouverts hier dans les communes d'El Tarf, El Kala, Ben M'Hidi et Dréan. L'initiative, organisée par la Direction du commerce en coordination avec la Chambre de commerce et d'industrie « El Mordjane », intervient dans le cadre des préparatifs visant à assurer une rentrée dans les meilleures conditions. Placée sous le slogan « Avec nous pour une rentrée scolaire réussie », l'opération a connu la participation d'un nombre important de grossistes, détaillants, libraires et autres opérateurs économiques venus proposer une offre diversifiée. Cahiers, cartables, tabliers, livres scolaires, stylos et autres fournitures nécessaires à la scolarité sont disponibles dans les

différents stands, dont l'objectif est de permettre aux parents de répondre aux besoins de leurs enfants sans supporter une facture trop lourde. La particularité de ces espaces réside notamment dans les réductions consenties par plusieurs commerçants. Autre fait marquant, les remises proposées par certains grossistes et détaillants oscillent entre 20 et 30 %. Par ailleurs, des kits scolaires regroupant plusieurs fournitures dans un même cartable sont également proposés, tandis que les tabliers sont commercialisés à des tarifs présentés comme tenant compte du pouvoir d'achat des ménages. Le prix du cartable avec différentes fournitures scolaires varie ainsi entre 2 000 et 2 500 DA dans ces espaces, alors qu'il dépasse les 4 000 DA dans certains magasins. Une différence qui n'a pas échappé aux parents, nombreux à avoir afflué dès l'ouverture des expositions. Les cahiers, selon leurs formats, sont également proposés à des prix

variant entre 90 et 115 DA, alors que les prix des cartables et des tabliers connaissent, selon les modèles, les dimensions et la qualité, des baisses appréciables. Cette disponibilité et cette diversité de l'offre semblent avoir contribué à créer un véritable mouvement autour des points de vente de fournitures scolaires. Au vu de cette initiative qui a allégé quelque peu le fardeau des dépenses scolaires pour le portefeuille des familles, ces dernières ont exprimé leur satisfaction, estimant que les prix pratiqués sont plus intéressants que ceux constatés dans certains commerces et librairies. Elles ont également souligné la possibilité de choisir entre des produits locaux et importés, avec différentes gammes de qualité, ce qui permet aux familles d'adapter leurs achats à leurs moyens financiers. L'initiative intervient dans un contexte où les dépenses de rentrée constituent chaque année une charge importante pour les ménages, en raison de la

multiplication des besoins des élèves, notamment pour les familles ayant plusieurs enfants scolarisés. Certains parents auraient d'ailleurs préféré reporter une partie de leurs achats jusqu'à l'ouverture de ces espaces, dans l'espoir de bénéficier des promotions et des prix proposés dans le cadre de cette opération.

De leur côté, les services du commerce ont indiqué que les participants ont été encouragés à adopter des prix compétitifs et, dans plusieurs cas, relativement harmonisés, afin de donner à cette exposition-vente une véritable dimension de solidarité. D'ailleurs, les opérateurs présents ont affirmé avoir réduit leurs marges bénéficiaires sur certains produits afin de maintenir des tarifs accessibles et de contribuer à la réussite de l'opération.

Par ailleurs, l'action ne se limite pas à la mise à disposition de produits scolaires à prix réduits. Les services concernés ont également coordonné leurs efforts

avec le secteur des transports afin de faciliter l'accès des citoyens aux différents espaces commerciaux. Ce plan de transport intercommunal a ainsi été renforcé, avec des mesures destinées à faciliter les déplacements en bus et en taxi vers les lieux des expositions. Les autorités locales entendent maintenir cette opération jusqu'à la première semaine de la rentrée scolaire, afin de permettre au plus grand nombre de familles d'en profiter. Mohamed Meziane, wali d'El Tarf, a, à cette occasion, souligné l'importance de ces initiatives dans l'accompagnement des ménages et la préparation d'une rentrée scolaire sereine, appelant les différents secteurs et organismes concernés à renforcer leur coordination. C'est pour dire qu'outre leur aspect commercial, ces expositions constituent ainsi un dispositif de proximité destiné à réduire la pression financière qui accompagne traditionnellement la rentrée scolaire.

SOFIA CHAHINE

MILA

Le parc de bus vétustes progressivement mis hors circuit

Le renouvellement du parc de transport collectif entre dans une phase concrète dans la wilaya de Mila. L'opération, qui vise dans un premier temps les véhicules âgés de 30 ans et plus, ne se limite pas à une simple modernisation du matériel roulant. Elle s'inscrit dans une démarche plus large d'amélioration des conditions de transport et, surtout, de renforcement de la sécurité des usagers. Dans ce contexte, pas moins de 18 bus répondant au critère d'ancienneté ont été recensés et retirés de la circulation en coordination avec leurs propriétaires et avec l'accompagnement des organisations syndicales représentant les transporteurs. Parmi les opérateurs concernés, l'un a choisi de quitter définitivement la profession, ramenant à 17 le nombre de dossiers devant aboutir au remplacement des anciens véhicules.

L'opération avance à un rythme soutenu. Onze transporteurs ont déjà procédé au dépôt de leurs anciens bus auprès de la casse de la wilaya de Sétif et engagé les démarches nécessaires pour l'acquisition de nouveaux véhicules. Les six autres sont en voie de finaliser cette étape préalable. Deux d'entre eux ont choisi de financer directement l'achat de leur nouveau bus, sans recourir au crédit bancaire. Sur le volet financier, 8 dossiers ont déjà été traités et validés par la Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR). Les transporteurs concernés, dont 6 exercent à Telaghma et 2 à Tadjanet, ont opté pour le financement islamique. La livraison de leurs nouveaux bus de marque Tirsam est annoncée dans les prochains jours. Les transporteurs ayant choisi l'autofinancement

bénéficient, eux aussi, d'une procédure simplifiée. Une attestation justifiant le dépôt de l'ancien véhicule à la casse, accompagnée d'une autorisation d'achat délivrée par la Direction des transports, leur permet d'engager directement le remplacement de leur bus. L'objectif fixé par les autorités est de voir l'ensemble des nouveaux véhicules concernés intégrer le réseau avant la rentrée scolaire prévue le 21 septembre courant. Cette échéance revêt une importance particulière, sachant qu'une partie des opérateurs concernés assure également le transport scolaire dans le cadre de conventions conclues avec les collectivités locales. Le renouvellement du parc devrait ainsi avoir un impact direct sur les conditions de déplacement de nombreux élèves, en plus des usagers réguliers du transport collec-

tif. Pour rendre l'opération accessible aux transporteurs, plusieurs mesures d'accompagnement ont été mises en place. Les bénéficiaires profitent notamment d'une réduction de 20 % sur le coût réel des véhicules, tandis que le remboursement des crédits peut s'étaler sur une période de 10 ans. Un délai de grâce de 6 mois, durant lequel aucun remboursement n'est exigé, est également accordé au début de l'activité. Mais les autorités locales ne comptent pas s'arrêter à cette première tranche. Une deuxième phase doit prochainement cibler les bus âgés de plus de 25 ans. À Mila, pas moins de 405 véhicules sont concernés par cette nouvelle étape, ce qui donne la mesure de l'effort à accomplir pour parvenir à un assainissement durable du parc de transport collectif.

ZAKIA MERABET

600 ESPIONS MAROCAINS EN ESPAGNE

Un nouveau scandale accable le Makhzen

Le Centre national du renseignement espagnol estime à près de 600 le nombre d'agents liés aux services marocains ayant opéré sur le sol espagnol ces dernières années, un chiffre qui aurait grimpé jusqu'à 900 lors des périodes de tension entre les deux pays, selon des révélations publiées par le quotidien madrilène La Razón et reprises hier par la presse espagnole.

Selon le journal, ces agents ne sont pas concentrés à Madrid uniquement. Des noms apparaissent dans plusieurs régions du pays, notamment celles abritant d'importantes communautés marocaines comme l'Andalousie, la Catalogne ou la Communauté valencienne, mais aussi dans des zones jugées sensibles telles que Bilbao ou les îles Canaries. Le rapport établit par ailleurs un lien direct entre quinze et vingt de ces noms et l'ambassade marocaine à Madrid. Plus troublant encore, le journal espagnol met en relation le

moment choisi pour la divulgation de ces informations avec la crise de la ruée migratoire vers Ceuta et la période de vive tension diplomatique entre Madrid et Rabat, rappelant des témoignages faisant état de la présence d'éléments en civil ainsi que de gendarmes marocains lors des événements qu'a connus la ville occupée. L'affaire repose sur un dossier de renseignement complet préparé par le CNI, contenant les noms et les mouvements de centaines de personnes dont les liens avec les services marocains ont été formellement éta-

blis. Ces informations seraient issues d'une fuite massive touchant les fichiers des services de Rabat, portant sur plus de 70 000 identités au total. Cette publication vient démolir l'un des récits que le Makhzen s'efforce de vendre depuis des années, celui d'un royaume agissant à l'étranger dans un esprit de partenariat et de respect mutuel. La réalité que dessinent les données relayées par la presse espagnole est tout autre, celle d'un réseau d'espionnage étendu implanté au cœur même d'un pays présenté comme allié et partenaire stratégique. Le Makhzen aura beau vouloir se présenter comme un acteur de stabilité et de coopération sécuritaire, les chiffres qui circulent dans la presse espagnole racontent une tout autre histoire, celle d'un régime qui ne se contente pas de surveiller son voisinage immédiat mais qui étend ses filets de renseignement bien au delà de ses frontières. Cette révélation ne fait d'ailleurs

que confirmer une enquête plus large publiée auparavant par le site Infobae España. Signée du journaliste David Fernández et intitulée « La guerre froide entre l'Espagne et le Maroc, une histoire d'espions, de pirates informatiques, de vagues migratoires et de milliers de tonnes de haschich », cette investigation dresse un tableau accablant des méthodes employées par Rabat pour peser sur son voisin du nord. Le volet espionnage y occupe une place centrale. Entre mai 2018 et juin 2019, les services marocains auraient mené 768 attaques électroniques contre 250 téléphones espagnols au moyen du logiciel Pegasus, ciblant aussi bien des responsables politiques que des cadres des forces de sécurité impliqués dans la coopération antiterroriste avec le Maroc, à l'image du colonel Alberto Aguilera, ancien attaché à l'ambassade d'Espagne à Rabat, dont l'appareil personnel a

été visé à cinq reprises. Le trafic de stupéfiants constitue un autre volet de ce dossier. Près de 70 % du haschich entrant en Europe proviendrait du territoire marocain, et l'enquête rappelle qu'en 2019 le CNI avait alerté les autorités de Rabat sur l'implication de sept colonels de la gendarmerie royale dans des réseaux criminels liés au trafic de drogue et à l'immigration clandestine, certains ayant depuis gravi les échelons de la hiérarchie. Reste le dossier migratoire, présenté, véritable levier de pression politique. Une source du renseignement espagnol cite le chiffre de 80 000 migrants ayant franchi la frontière de Ceuta en seulement deux jours à la fin du mois de juillet, dans un contexte de relâchement délibéré de la surveillance côté marocain. Plus de 56 000 interceptions ont par ailleurs été enregistrées aux frontières terrestres de Ceuta et Melilla depuis 2015.

LYES SAÏDI

SAHARA OCCIDENTAL

Brahim Ghali appelle à « accélérer » la décolonisation

Le président sahraoui, Brahim Ghali, a appelé le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à « accélérer » le processus de décolonisation du Sahara occidental, mettant en garde contre les risques que fait peser tout retard sur la paix et la sécurité régionales et internationales, dans un message transmis à l'organisation onusienne et rendu public mardi. Dans cette lettre où il fait le point sur les derniers développements de la question sahraouie, et notamment sur la situation dans les territoires occupés, le chef de l'État de la République arabe sahraouie démocratique et secrétaire général du Front Polisario a exhorté la communauté internationale et les

Nations unies à mobiliser tous les moyens diplomatiques disponibles pour mettre fin à l'injustice que subit depuis des décennies le peuple sahraoui. Brahim Ghali estime que l'ONU et la communauté internationale doivent prendre conscience que l'absence d'une réponse ferme face à l'occupation marocaine illégale entretient un climat explosif susceptible d'engendrer de graves conséquences pour la stabilité de la région et au delà. Il juge néanmoins qu'une solution pacifique, juste et durable, fondée sur les principes du droit international, demeure à portée de main, à condition qu'une réelle volonté politique se dégage pour rompre avec les approches imposées unilatéra-

lement et dictées par la loi du fait accompli, des approches qui ont selon lui déjà produit des effets dévastateurs sur la paix et la sécurité dans l'ensemble de la région. Le dirigeant sahraoui s'est également attardé sur la situation des droits humains dans les territoires occupés, qu'il décrit comme préoccupante. Il pointe des pratiques coloniales systématiques menées par les autorités d'occupation à l'encontre des militants et défenseurs sahraouis des droits de l'homme ainsi que des journalistes, des agissements contraires aux principes du droit international et du droit international humanitaire applicables au territoire. Pour Brahim Ghali, ces

méthodes répressives visent un double objectif, imposer la politique du fait accompli sur le terrain tout en tentant de soumettre par la force la population sahraouie. En conclusion de son message au chef de l'ONU, le président sahraoui a réaffirmé la disponibilité sincère du Front Polisario à s'engager dans des négociations directes et de bonne foi avec le Royaume du Maroc, sous l'égide des Nations unies, dans la perspective d'aboutir à une solution juste, pacifique, durable et définitive, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination et permettant de restaurer la paix et la sécurité dans la région.

L.S.

FACE À WASHINGTON

Téhéran promet une résistance « jusqu'au regret des agresseurs »

Le président iranien Massoud Pezeshkian a averti mardi que la République islamique « poursuivrait sa résistance de toutes ses forces jusqu'à ce que les agresseurs regrettent leurs actes », adoptant un ton plus ferme qu'à l'accoutumée alors que les tensions avec Washington connaissent un nouveau regain, sur fond de négociations indirectes toujours dans l'impasse et de crispations croissantes autour du détroit d'Ormuz. « La République islamique d'Iran a toujours été opposée à la guerre et considère que la préservation des intérêts du peuple et de la sécurité régionale passe par l'évitement du conflit. Mais tout comme elle s'est levée avec courage pour se défendre contre l'agression jusqu'à aujourd'hui, elle poursuivra cette résistance de toutes ses forces jusqu'à ce que les agresseurs regrettent leurs actes, et elle continuera de protéger les droits du peuple », a écrit M. Pezeshkian sur X, selon des propos rapportés mardi par Reuters. Cette déclaration intervient dans un contexte régional sous tension depuis la guerre déclenchée fin février par les États-Unis et l'entité sioniste contre l'Iran, un conflit qui a fait, selon Téhéran, plus de trois mille morts avant qu'un mémorandum d'entente ne soit signé à Islamabad le 17 juin, prévoyant l'arrêt des opérations militaires et la réouverture progressive du détroit d'Ormuz. Sa mise en œuvre s'est toutefois heurtée à des divergences persistantes, avant que les échanges de frappes ne reprennent en juillet. Selon plusieurs sources concordantes, Washington aurait récemment transmis à Téhéran de nouvelles propositions par l'intermédiaire de médiateurs, après l'enlèvement des pourparlers.

En réponse, l'Iran aurait à son tour formulé ses propres conditions, sans que le contenu précis des échanges n'ait filtré. Des délégations d'Oman, du Pakistan et du Qatar se sont rendues à Téhéran ces dernières semaines, tandis que Doha affirme avoir soumis plusieurs pistes destinées à rapprocher les positions des deux parties. Interrogé mardi lors du point de presse hebdomadaire du ministère qatari des Affaires étrangères, son porte-parole Ibrahim al-Hashimi a jugé « inacceptable » la prolongation de la situation actuelle de « ni paix ni guerre », plaidant pour une réouverture du détroit d'Ormuz « sans conditions » et pour un règlement de la crise par le dialogue.

Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baqaei, a de son côté estimé que les frappes américaines et israéliennes contre les sites nucléaires iraniens demeuraient le principal obstacle aux inspections de l'Agence internationale de l'énergie atomique, tout en appelant Washington à mettre fin « à ses attaques militaires, à ses sanctions économiques et à son blocus naval » pour permettre une sortie de crise. Il a par ailleurs relevé que Téhéran réclamait le respect intégral du mémorandum d'Islamabad, alors que le Financial Times évoque de son côté des ambitions américaines élargies, englobant à la fois le détroit d'Ormuz et le dossier nucléaire

iranien. Sur le plan maritime, le secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale iranien, Mohsen Rezaei, a annoncé la mise en place prochaine d'une zone d'exclusion aérienne au large du détroit d'Ormuz, où tout navire pénétrant serait ajouté à la liste des sanctions visant l'Iran. Téhéran affirme parallèlement avoir intensifié sa production de missiles, de drones et de systèmes de défense. Des discussions séparées avec Oman, portant sur un couloir maritime sécurisé, progressent néanmoins, sans que les autorités iraniennes ne les présentent comme une réouverture totale du détroit.

LYES S.

Aggression sioniste contre le Liban

Près de 800 enfants tués depuis 2024

Près de 800 enfants ont été tués et quelque 360.000 autres ont été contraints de fuir leurs foyers au Liban depuis 2024, en raison des attaques menées par l'entité sioniste, a indiqué la députée libanaise, Inaya Ezzeddine, alertant sur les séquelles physiques et psychologiques laissées par les violences sur ces enfants. « Près de 800 enfants ont été tués au cours des deux agressions de 2024 et 2026 », a déclaré Inaya Ezzeddine, présidente de la Commission parlementaire des femmes et des enfants, citée mardi par des médias. Elle a précisé qu'un grand nombre d'enfants avaient subi de graves blessures, nécessitant plusieurs interventions chirurgicales, tandis que certains avaient perdu des membres ou la vue. « Cela signifie qu'ils auront besoin de plusieurs années de traitement et de soins médicaux, parallèlement à un accompagnement psychologique, émotionnel et social spécialisé », a-t-elle ajouté. Selon la députée, environ 360.000 enfants ont été déplacés au cours des agressions menées par l'entité sioniste, sur un total d'environ 1,2 million de personnes contraintes de quitter leur foyer. « Certains enfants ont été

pris pour cible avec leurs familles sur les routes de déplacement ou alors qu'ils étaient contraints de quitter leur domicile », a-t-elle dénoncé. La députée libanaise a également averti que les conséquences des attaques ne se limitaient pas aux blessures physiques, évoquant des « blessures invisibles » susceptibles d'avoir des répercussions durables sur la vie des enfants. Dans ce contexte, les attaques de l'entité sioniste ont continué à faire des victimes parmi les enfants au cours des dernières 24 heures. Deux enfants ont été tués et quatre autres blessés dans une frappe aérienne ayant visé une maison à Kfar Roumman, dans le district de Nabatiyeh, dans le sud du Liban. Trois autres enfants ont été blessés dans des frappes visant Arab salim et la ville de Nabatiyeh. Selon les derniers chiffres du ministère libanais de la Santé, 259 enfants figurent parmi les 4.362 personnes tuées dans les attaques de l'entité sioniste depuis le 2 mars. Quelque 1.050 enfants comptent également parmi les 12.378 personnes blessées au cours de la même période.

APS

Sécheresse historique : la situation actuelle de l'agriculture européenne

Ceci est une transcription de l'interview d'Oleg Nesterenko avec le média russe « Politivator »

Oleg Nesterenko, comment la mauvaise récolte actuelle affectera-t-elle les prix des denrées alimentaires dans l'UE et dans le monde ?

Il convient de rappeler que l'UE figure parmi les leaders mondiaux du secteur agro-industriel, aux côtés de la Chine et des États-Unis, et qu'elle représente entre 10 et 15 % de la production agricole mondiale. Au sein de l'Union, la France constitue la première puissance agricole, avec 17-18 % de la production agricole européenne, suivie de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne. Quiconque a survolé la France — je l'ai fait moi-même pour la dernière fois avant-hier — n'a aperçu, depuis le hublot, que peu de choses hormis des étendues de champs se déployant jusqu'à l'horizon. Au-delà de ce statut de l'un des leaders mondiaux du secteur agricole, l'UE est également le premier exportateur mondial de produits agricoles. En conséquence, le bilan final de la récolte européenne de 2026 influencera proportionnellement, et inévitablement, les prix alimentaires mondiaux.

Toutefois, je voudrais souligner que la formation des prix sur le marché international ne dépend pas exclusivement du volume ou de la qualité de la récolte. De nombreux facteurs, invisibles à l'œil nu, gouvernent directement la fixation des prix dans le secteur agroalimentaire. Prenons l'exemple du marché céréalier. Celui-ci ne dépend pas uniquement des rendements agricoles, eux-mêmes fortement tributaires des conditions météorologiques, mais également d'une multitude d'autres facteurs, dont la demande mondiale, la situation géopolitique dans les pays producteurs, la logistique, les coûts de l'énergie et les capacités de stockage.

Il convient de souligner que chacun de ces éléments, à l'exception de la météo, se prête à des manipulations substantielles de la part des principaux intéressés.

Et quels sont ces principaux intéressés ? En tout, seulement cinq sociétés contrôlent environ neuf dixièmes du marché mondial des céréales, y compris le transport et l'entreposage des grains. Parmi elles figurent, sans surprise, trois entreprises américaines — Cargill, ADM et Bunge — ainsi que le groupe franco-suisse Louis Dreyfus et le conglomérat anglo-suisse Glencore.

Ce sont ces « cinq fantastiques », pour l'essentiel, et non une mauvaise récolte ponctuelle, qui déterminent le prix d'une baguette de pain de demain sur le marché mondial.

Une pénurie de certaines catégories de produits alimentaires est-elle attendue sur les étagères des magasins européens ?

Non, il ne faut pas s'attendre à un déficit grave — une telle éventualité est quasi impossible par définition. De même que la nature, le modèle commercial capitaliste ne tolère pas le vide : en l'absence de récolte locale, la substitution s'opère quasi mécaniquement par l'importation des denrées manquantes, conformément à la loi de l'offre et de la demande.

Même en période normale, un pays comme la France — dont le territoire est pourtant densément parsemé de vignobles — voit ses métropoles et sa capitale s'approvisionner principalement en raisins importés de régions éloignées du monde, telles que le Chili et l'Afrique du Sud. De plus, les raisins du Chili sont moins chers que ceux provenant des villages voisins. Ainsi, l'impact prévisible d'un choc agricole se manifesterait non par une rupture d'approvisionnement, mais par une hausse tarifaire ciblée sur certaines catégories de produits. Aucune pénurie significative n'est donc à redouter ; seule une volatilité des prix est à prévoir.

Quelle est la probabilité d'une vague de faillites parmi les agriculteurs européens ?



La sécheresse menace les rendements agricoles en Europe. (Photo DR)

Plus qu'une série de défaillances conjoncturelles, nous assistons à la destruction massive et systématique des petites exploitations agricoles au sein de l'Union européenne. Et cela dure depuis très longtemps. Les mauvaises récoltes ne constituent ni le facteur unique, ni même le facteur principal de ce phénomène. Ne serait-ce qu'au cours des dix dernières années, près de trois millions d'exploitations agricoles ont disparu du paysage européen. En France, le secteur agro-industriel n'emploie aujourd'hui que 2 % de la population active — contre 0,8 % en Belgique —, un chiffre tout à fait dérisoire. Les relevés concordants indiquent qu'entre 800 et 1 000 petites exploitations françaises disparaissent chaque mois.

Quelle est la cause de cette tendance structurelle ?

Elle est enracinée dans la politique agricole européenne et, bien sûr, française. Plusieurs facteurs majeurs peuvent être identifiés, qui conduisent à l'éradication des petites exploitations agricoles. Premièrement, la réglementation de leurs activités est devenue intolérable, assortie d'une pression administrative écrasante. Deuxièmement, la hausse des coûts de revient : le prix du carburant et de l'électricité augmente de façon régulière, sans jamais connaître de baisse significative. Troisièmement, la concurrence internationale croissante. En janvier 2026 (à vérifier — la date indiquée dans votre texte d'origine, « 2006 », semble être une coquille), l'Union européenne et le MERCOSUR ont signé un accord de libre-échange. Celui-ci prévoit, en substance, l'entrée en franchise de droits de douane des produits agricoles latino-américains sur le territoire européen. Bien que non ratifié de manière obligatoire par l'ensemble des parlements nationaux de l'UE, cet accord fonctionne déjà à titre provisoire depuis le 1er mai. Le simple fait qu'une telle initiative émane des autorités européennes en dit long. L'accord, dans son essence, est un arrêt de mort pour des dizaines, si ce n'est des centaines de milliers de fermes familiales. Contrairement aux grands groupes agro-industriels, les petits exploitants agricoles ne peuvent tout simplement pas faire face à une telle pression.

Il faut aussi que cela soit clair : les terres des fermiers qui disparaissent sont loin de devenir des prairies sauvages et des contrées en fleurs.

Je laisse à vos lecteurs le soin de deviner qui rachète ces terres et qui exerce une pression sur la politique agricole, au niveau des autorités de l'UE comme des gouvernements nationaux européens — sur la politique qui dévaste les petites exploitations agricoles.

Oleg Nesterenko, quelle est l'efficacité des mesures actuelles de soutien financier aux agriculteurs par l'UE ?

Il faut rappeler que les subventions agricoles de l'Union européenne constituent le premier poste de dépenses de son budget, absorbant environ un tiers de ses ressources financières.

C'est une part du gâteau très juteuse. Mais il faut bien distinguer cette manne financière structurelle des mesures d'urgence destinées à répondre aux difficultés que les agriculteurs traversent actuellement. Les subventions européennes représentent, avant tout, un soutien permanent à un secteur agricole qui, malgré son poids économique considérable, reste profondément handicapé. Si j'évoque le profond handicap structurel du secteur agricole européen, malgré le fait que l'UE soit l'un des leaders mondiaux de l'agro-industrie et le premier exportateur mondial de produits agricoles, c'est pour une raison très simple : hypothétiquement, si les subventions européennes destinées à l'agriculture étaient supprimées du jour au lendemain, une partie considérable du secteur agricole de l'UE cesserait tout simplement d'exister.

Les dégâts économiques au sein de l'UE provoqués par la sécheresse historique de cet été sont estimés dans une large fourchette, entre 160 et 200 milliards d'euros. Face à une telle ampleur, les paiements européens destinés aux exploitations touchées ne représenteraient que quelques dizaines de millions d'euros — une somme totalement dérisoire au regard des pertes subies.

Rien qu'en France, selon le ministère de l'Agriculture, entre 30 000 et 35 000 exploitations agricoles seraient aujourd'hui au bord de la faillite. Le gouvernement de Macron a promis d'allouer plusieurs centaines de millions d'euros d'aides, un allègement temporaire de certaines contraintes administratives et réglementaires, ainsi que la poursuite du soutien au carburant agricole. Mais là encore, le problème est celui de l'échelle. Pour simplement éviter un effondrement du secteur, l'agriculture française aurait besoin, selon les estimations sérieuses, d'une injection pouvant atteindre 4,5 milliards d'euros.

Les mesures de soutien aux agriculteurs mises en œuvre par l'Union européenne et les gouvernements des États membres ne sont que de l'hypnose gitane.

Aujourd'hui, afin que les agriculteurs ne disparaissent pas littéralement, étant sur le devant de la scène, les autorités publiques leur jettent un os sous la forme d'un soutien financier minimal. Et demain, ces mêmes autorités ratifieront l'accord avec le MERCOSUR, et ceux qu'elles prétendent sauver aujourd'hui seront sacrifiés demain dans les coulisses.

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES ARTS LANCE « KUTUBUNA »

Une plateforme pour donner une seconde vie au livre

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, dans un communiqué diffusé ce lundi, le lancement de la plateforme numérique nationale « Kutubuna » (Nos livres), placée sous le slogan « À nos livres, une autre vie ». Cette initiative s'inscrit dans les préparatifs du Festival national du livre lu, prévu du 26 septembre au 5 octobre 2026 à travers l'ensemble des wilayas du pays.

Selon le communiqué du département ministériel, cette plateforme « constitue un espace interactif visant à faire circuler le savoir et à dynamiser la lecture au sein de la société », en permettant « aux lecteurs et aux amoureux du livre, sur l'ensemble du territoire national, d'inscrire les livres et ouvrages en vue de les échanger, de les offrir ou d'acquérir des titres rares ». Le ministère précise avoir l'honneur « d'inviter l'ensemble des intellectuels, écrivains, lecteurs, étudiants, clubs de lecture et acteurs du mouvement associatif à s'investir dans cet espace du savoir ». L'inscription se fait via le lien officiel : <https://kutubuna.e-servicesculture.dz/>.

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a personnellement porté l'annonce en s'adressant directement au public. « Je me suis inscrite sur la plateforme Kutubuna... et vous ? », a-t-elle lancé, avant de confier que « Dans ma bibliothèque, il y a des livres que j'ai lus et aimés, et d'autres dont je pense qu'un autre lecteur pourrait y trouver ce qu'il cherche. J'en ai inscrit et j'en inscrirai d'autres sur la plateforme, pour les offrir ou les échanger avec d'autres lecteurs ».

La ministre a résumé la philosophie du projet en une formule. « Un livre qui quitte l'étagère d'un lecteur pour parvenir entre les mains d'un autre, et un lecteur qui



offre à un livre qu'il a feuilleté une nouvelle chance d'être lu, et d'être aimé de nouveau », a-t-elle indiqué. Elle a ajouté que « le livre que vous cherchez aujourd'hui se trouve peut-être déjà dans la bibliothèque d'un lecteur que vous n'avez pas encore rencontré

», invitant chacun à « inscrire un livre, et à lui offrir une seconde vie » en s'enregistrant sur la plateforme.

Cette initiative s'inscrit dans la politique de promotion du livre et de la lecture publique menée par les pouvoirs publics, qui ont mul-

tiplié ces derniers mois les dispositifs numériques destinés au secteur culturel, de la plateforme dédiée au Prix du président de la République pour les jeunes créateurs « Ali Maachi » aux services en ligne de la Direction du livre. « Kutubuna » vient compléter cet écosystème en misant sur la circulation du livre déjà lu, plutôt que sur son immobilisation dans les bibliothèques privées. Le Festival national du livre lu, qui se tiendra du 26 septembre au 5 octobre prochain à travers toutes les wilayas du pays, doit constituer le point d'orgue de cette campagne. Il rassemblera lecteurs, éditeurs, clubs de lecture et associations autour d'un même objectif, celui de redonner vie aux livres qui dorment sur les étagères et élargir l'accès aux titres devenus difficiles à trouver en librairie. Le ministère de la Culture et des Arts entend ainsi ancrer durablement la lecture publique dans les pratiques culturelles quotidiennes des Algériens, tout en valorisant un patrimoine littéraire déjà constitué dans les foyers du pays.

MOHAND SEGHIR

2^e ÉDITION DU PRIX ARTISSIMO-SUDGLOBAL

La nouvelle algérienne à l'honneur

La nouvelle a désormais son rendez-vous en Algérie. Artissimo Hub Créatif & Culturel et le Fonds SudGlobal viennent de lancer la deuxième édition de leur Prix littéraire de la nouvelle, présenté comme le premier grand concours national dédié à ce genre. Le concours est ouvert à tous les Algériens âgés de plus de 18 ans, qu'ils résident au pays ou à l'étranger, et se décline dans trois langues : l'arabe, le tamazight et le français. Le thème est cette année entièrement libre, laissant aux plumes carte blanche pour explorer l'uni-

vers de leur choix. Seule exigence, l'originalité. Les textes soumis doivent être inédits, jamais publiés, et rédigés sans recours à l'intelligence artificielle. Le jury évaluera les nouvelles selon plusieurs critères : à savoir le respect du genre, la maîtrise de la langue, l'originalité du thème et du style, ainsi que la qualité de la narration.

Côté contraintes techniques, les candidats devront se plier à un format précis soit dix pages maximum, en Times New Roman 14, avec un interligne de 1,15, sur des feuilles A4 imprimées unique-

ment au recto. Chaque nouvelle doit impérativement porter un titre et être envoyée sans aucune illustration. Les auteurs joindront une fiche séparée, au format PDF, comportant leurs coordonnées complètes, nom, prénom, date de naissance, fonction, adresse et contact, l'anonymat étant de rigueur pour le texte lui-même. Les envois se font exclusivement par voie électronique, à l'adresse prixlitteraire.nouvelle@artissimo.dz, avant le vendredi 25 septembre 2026 à 23h59, délai de rigueur.

Un jury de lettres, présidé par

l'écrivain Lazhari Labter aura la lourde tâche de départager les textes, reçus et étudiés de manière anonyme. Ses décisions, précise le règlement, seront définitives et sans appel. Cinq finalistes seront désignés avant que trois lauréats, un par langue, ne soient distingués et récompensés chacun d'une dotation de 300 000 dinars. L'ouverture des plis se fera en présence d'un huissier de justice, gage de transparence pour cette compétition qui entend s'inscrire dans la durée.

Les finalistes, à condition de résider en Algérie, devront impéra-

tivement être présents lors de la cérémonie de remise des prix, fixée au samedi 7 novembre 2026. Pour les organisateurs, ce prix dépasse le simple exercice littéraire. « Les mots possèdent la force d'unir, d'élever et d'inspirer », soulignent Artissimo et SudGlobal, qui voient dans chaque récit soumis une manière d'éclairer la société et de conforter le rayonnement culturel de l'Algérie. Le règlement complet est disponible sur les canaux d'Artissimo, basé au 28, rue Didouche Mourad, à Alger-Centre.

MOHAND S.

LAGHOUAT LANCE LE RECENSEMENT DES MANUSCRITS FAMILIAUX

Sauver un patrimoine et une mémoire

La bibliothèque principale de lecture publique Cheikh Bachir El-Ibrahimi de Laghouat a lancé une vaste opération de recensement des manuscrits conservés chez les particuliers, dans le but d'identifier, d'authentifier et de sauvegarder ce patrimoine documentaire menacé de disparition, ont annoncé mardi les organisateurs de cette initiative. Portée par la directrice de l'établissement, Sara Keddouda, la démarche s'adresse aux familles, aux chercheurs et à tous les détenteurs de fonds anciens dans la wilaya. « L'opération de recensement et d'identification des manuscrits détenus par les familles, les chercheurs et autres acteurs intéressés vise leur authentification et l'intégration de leurs données parmi le fonds documentaire manuscrit national, de sorte à le sauvegarder et le préserver de toute détérioration et le mettre à la disposition des chercheurs, étudiants et passionnés de lecture », a-t-elle expliqué à l'APS. Concrètement, les équipes de la bibliothèque se déplaceront pour collecter les informations relatives aux manuscrits existants dans les différentes régions de la wilaya, avant de

procéder au scannage de leurs contenus. Les documents originaux seront ensuite restitués à leurs propriétaires, une garantie que Mme Keddouda a tenu à réaffirmer pour lever les réticences que peuvent nourrir certaines familles à l'idée de se dessaisir, même temporairement, de pièces parfois transmises depuis plusieurs générations. Pour la responsable, l'enjeu dépasse le seul geste de conservation matérielle. « Les manuscrits revêtent une grande importance pour ce qu'ils renferment comme connaissances et informations liées à l'histoire de la région et la vie socioculturelle et religieuse de ses habitants », a-t-elle souligné, y voyant également une source précieuse pour enrichir les études académiques et les recherches spécialisées. La bibliothèque invite ainsi tous les citoyens détenant des documents anciens de valeur scientifique ou historique à prendre attache avec ses services.

Cette campagne locale s'inscrit dans une dynamique nationale engagée par les autorités culturelles. La Bibliothèque nationale d'Algérie a fait savoir en juin dernier qu'elle avait recensé plus de 34 000 manuscrits en

l'espace de trois ans, un travail entamé en 2023 qui ne se limite pas au comptage mais englobe la localisation des fonds, la description de leur contenu et l'évaluation de leur état matériel en vue de leur numérisation. Des pièces rares, parfois inédites, ont ainsi été repérées dans des foyers à In Salah, Relizane ou encore Djanet, confirmant qu'une part importante de ce patrimoine échappe encore aux institutions officielles.

Le Colloque international sur le manuscrit, tenu à Alger en juin 2026 sous le patronage du président de la République, avait dressé un état des lieux détaillé de ces efforts. Le directeur de la Bibliothèque nationale, Mounir Bahadi, avait alors précisé que l'institution conserve 6 924 manuscrits en propre, tandis que 17 689 autres lui ont été confiés au fil du temps par des particuliers. Il avait également fait état de 322 manuscrits restaurés et de 557 khazanate, ces bibliothèques traditionnelles familiales, déjà répertoriées à l'échelle du pays. La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, avait pour sa part inscrit ces opérations dans ce qu'elle a qualifié d'« engagement souverain visant à

parachever l'indépendance de la mémoire nationale par la récupération du manuscrit algérien, où qu'il se trouve ». Un objectif qui trouve un écho concret dans des affaires récentes, à l'image du rapatriement, cet été, d'un manuscrit algérien datant de 1609 qui devait être cédé aux enchères à Paris, récupéré grâce à une mobilisation conjointe du ministère de la Culture et des Affaires étrangères. Au-delà de l'inventaire, le chantier de la numérisation progresse également. Un tiers du fonds manuscrit national aurait déjà été numérisé, avec un programme visant à traiter 30 000 exemplaires supplémentaires, tandis que les équipes patrimoniales multiplient les missions de traitement préventif dans les régions du Sud, où les conditions climatiques accélèrent la dégradation des supports anciens. C'est dans ce même esprit que s'inscrit désormais l'initiative de Laghouat, wilaya dont le patrimoine manuscrit, longtemps resté à l'ombre des grands fonds documentaires nationaux, pourrait ainsi rejoindre la carte encore incomplète de la mémoire écrite algérienne.

M.S.

Cyclisme

**Smail Douzi
nouveau DTN**

La Fédération algérienne de cyclisme a annoncé, mardi la nomination du technicien Smail Douzi en tant que nouveau Directeur technique national (DTN), en remplacement de Reda Kahlal. Cette nomination a été décidée par le président de la Fédération, Kheireddine Barbari, après consultation du Bureau fédéral, «dans le cadre du renforcement de la structure technique de l'instance», a-t-on précisé de même source. La Fédération algérienne de cyclisme a adressé dans ce cadre ses remerciements et sa reconnaissance à Reda Kahlal, en saluant les efforts qu'il a déployés durant son mandat à la tête de la Direction technique nationale, ainsi que son sens des responsabilités et son engagement au service du cyclisme algérien, tout en lui souhaitant plein succès dans sa carrière et ses futurs projets. La Fédération a également souhaité la bienvenue au nouveau Directeur technique national, Smail Douzi, lui réaffirmant son soutien dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, avec pour objectif de poursuivre le développement du travail technique, d'améliorer le niveau du cyclisme algérien et d'obtenir de meilleurs résultats sur les scènes continentale et internationale.

Tennis en fauteuil roulant

**Imène Toubal
se hisse au 29e
rang mondial**

La joueuse algérienne de tennis en fauteuil roulant, Imène Toubal, a gagné quatorze places dans le nouveau classement mondial de la discipline, publié par la Fédération internationale, World Tennis, et occupe désormais le 29e rang mondial, avec un total de 526 points. Une importante progression qu'elle doit à son excellent parcours à la fin du mois d'août dernier, pendant lequel elle avait remporté deux grands tournois internationaux en Roumanie, en simple et en double. Toubal avait commencé en effet par s'imposer dans le WC50 de Pitesti, avant d'enchaîner avec le WC50 de Bucarest, faisant passer son capital-points de 361 à 526 unités, et ce, en l'espace de quelques jours seulement. Cette importante moisson lui a permis de gravir plusieurs échelons en un temps record et de se retrouver au 29e rang mondial. Toubal se positionne également à la deuxième place sur le plan continental, devancée par la Sud-Africaine Kgothatso Montjane (7e mondiale avec 3200 pts).

CAN 2026 DE FUTSAL

Les Verts calent deux amicaux face à l'Égypte

La sélection algérienne de futsal affrontera à deux reprises l'Égypte ce mois-ci, dans le cadre de sa préparation pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations prévue en octobre prochain, a annoncé la Fédération algérienne de football.

Les hommes de Nouredine Benamrouche disputeront leur premier test le 20 septembre au Centre technique régional de Tlemcen à 17h00. Le second rendez-vous se tiendra deux jours plus tard, le 22 septembre, à la salle omnisport du stade Miloud Hadeff d'Oran, à 19h00. Dans son communiqué, la FAF précise que «la sélection nationale de Futsal disputera deux matchs amicaux face à son homologue égyptienne, dans le cadre de sa pré-



Deux nouveaux tests amicaux pour les Verts. (Photo DR)

paration pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026 ». Ce double rendez-vous vient enrichir le programme de préparation du sélectionneur national, déjà bien engagé depuis l'été.

La dernière sortie amicale des Verts

remonte au mois d'août, face à l'Arabie saoudite, à raison de deux matches disputés contre la sélection saoudienne.

Un premier cycle de tests qui avait permis à Benamrouche de jauger son groupe avant d'enchaîner sur

cette nouvelle séquence face aux Égyptiens.

Pour rappel, les Verts se sont qualifiés pour la première fois de leur histoire à une phase finale de CAN en dominant la Guinée sur les deux confrontations du tour qualificatif, avec un premier succès 4 à 0 le 4 février à Conakry, confirmé par un large 7 à 1 le 8 février à Oran. Cette qualification historique ouvre la voie à une CAN 2026 qui se jouera du 12 au 21 octobre. D'ici là, le calendrier des Verts s'annonce chargé, entre les deux amicaux déjà disputés face à l'Arabie saoudite en août et ceux programmés face à l'Égypte les 20 et 22 septembre, avant d'aborder la compétition continentale proprement dite à un peu plus d'un mois d'intervalle. Pour Benamrouche et son groupe, ces prochaines échéances représentent autant d'occasions d'ajuster les curseurs, à la fois sur le plan tactique et dans la gestion du rythme des matches, à l'approche du tournoi continental.

M. DAHLEB

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE KARATÉ-DO

Alger accueille l'élite africaine

L'Algérie vit un moment inédit dans l'histoire de son karaté. Les Championnats d'Afrique de karaté-do, toutes catégories, se tiennent pour la toute première fois sur le sol algérien, du 9 au 13 septembre, à la Coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger. L'événement, organisé par l'Union africaine de karaté-do en coordination avec la Fédération algérienne de la discipline, réunit l'élite continentale dans les catégories cadets, juniors et seniors, en kata comme en kumité. Le rendez-vous prend une dimension particulière avec l'arrivée attendue de l'Espagnol Antonio Espinos,

président de la Fédération internationale de karaté-do, à la tête d'une délégation de l'instance mondiale. Il assistera à la cérémonie d'ouverture aux côtés de plusieurs responsables et personnalités du sport national. La Fédération algérienne de karaté-do a tenu à souligner la portée de cette édition, précisant qu'elle «revêt une importance particulière pour le karaté algérien, puisqu'elle se tient pour la première fois en Algérie ». Sur le plan sportif, la sélection nationale a dévoilé mardi sa liste des engagés. Dix-neuf athlètes, messieurs et dames confondus, porteront les couleurs algériennes. En kumité, cinq com-

battants sont alignés chez les messieurs, Naïm Abdeslam Rouchi en moins de 60 kg, Anis Ayoub Helassa en moins de 67 kg, Oussama Zad en moins de 75 kg, Falleh Midoune en moins de 84 kg et Hocine Daïkhi au-dessus de 84 kg. Chez les dames, cinq karatékas sont retenues, Cylia Ouikène, Louiza Abouriche, Khadidja Ghelam, Karima Mekkaoui et Chaïma Oudira, réparties sur les cinq catégories de poids. En kata, l'Algérie mise sur un effectif plus resserré. Seuls Saber Benmakhoulouf et Narimène Dahleb représenteront les couleurs nationales dans les épreuves individuelles. Dahleb sera également engagée par équipes

aux côtés de Hibat Allah Ghodbane, Israa Trachet et Khadidja Hachemi, tandis que la formation masculine de kata par équipes réunira Locif Mohamed Louaï, Salah-Eddine Sekkour et Abderrouf Manceri. La Direction technique nationale de la FAK dit avoir retenu «les meilleurs karatékas algériens du moment », dans l'espoir de glaner un maximum de médailles devant un public acquis à sa cause. Pour le karaté algérien, l'occasion est double, accueillir le gratin africain de la discipline et confirmer, à domicile, son rang parmi les meilleures nations du continent.

R.S.

MONDIAL DE BASKET EN FAUTEUIL ROULANT

L'Algérie débute face aux Pays-Bas à Ottawa

La sélection algérienne féminine de basket-ball en fauteuil roulant entamera sa campagne au Championnat du monde 2026, prévu du 9 au 19 septembre à Ottawa (Canada), en affrontant les Pays-Bas, mercredi, pour le compte de la première journée du groupe B. Les Algériennes, championnes d'Afrique en titre pour la sixième fois consécutive, auront un programme particulièrement relevé lors de cette phase de poules, avec notamment deux adversaires issus du dernier carré des grandes compétitions internationales, les Etats-Unis et la France. Pour leur entrée en lice, les coéquipières de la capitaine Djamila Khemgani seront opposées aux Pays-Bas, le 9 septembre, avant d'enchaîner dès le lendemain avec la France, le 10 septembre, dans le cadre de la deuxième journée. Après une journée de repos, la sélection algérienne retrouvera la compétition le 12 septembre face aux Etats-Unis, avant de donner la réplique au Japon, le 13 septembre, pour son quatrième match du groupe.

Les basketteuses algériennes boucleront la phase de poules le 15 septembre face à l'Allemagne, avec l'objectif de décrocher l'une des quatre premières places qualificatives pour les quarts de finale. Dans ce groupe de six équipes, les quatre premières accéderont en effet à la phase à élimi-

nation directe. La sélection algérienne aborde ce rendez-vous mondial avec le statut de championne d'Afrique, après avoir conservé son titre continental en avril dernier à Luanda (Angola), en s'imposant en finale devant l'Afrique du Sud (45-30). Il s'agira de la troisième participation de la sélection féminine algérienne à un Championnat du monde. La capitaine Djamila Khemgani avait, à l'issue du sacre continental, affiché l'ambition de «bien représenter l'Algérie» et d'être une digne ambas-

sadrice du basket-ball en fauteuil roulant africain lors de cette échéance internationale. Le groupe A réunit le Brésil, la Chine, la Grande-Bretagne, l'Australie, l'Espagne et le Canada, pays hôte. Le Championnat du monde d'Ottawa réunit au total 12 sélections féminines et 16 équipes masculines, soit 28 équipes et 336 athlètes. La phase de groupes féminine se déroulera du 9 au 15 septembre, avant les quarts de finale et la suite des phases finales.

APS

CAN-2026 de handball U20

L'Algérie s'impose face à l'Angola 25-22

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 20 ans (U20) s'est imposée devant son homologue angolaise sur le score de 25 à 22 (mi-temps : 13-09), en match comptant pour la troisième et dernière journée du groupe B du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, disputé mardi à Abidjan. Dans l'autre match du groupe B, le Nigeria a dominé Madagascar (50-17). Avec un bilan de deux victoires obtenues contre Madagascar (46-15) et l'Angola (25-22), contre une défaite face au Nigeria (18-23), les jeunes handballeurs algériens (+29) sont éliminés de la compétition

à la différence de buts avec l'Angola (+33) et le Nigeria (+33). Outre le groupe B, ce tournoi continental, qui se poursuivra jusqu'au 12 septembre à Abidjan, regroupe trois autres poules : le groupe A, composé de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Rwanda et du Zimbabwe, le groupe C, constitué du Bénin, du Kenya, de la Libye et de la Tunisie, et enfin le groupe D, réunissant le Cameroun, le Congo, la RD Congo et l'Égypte. Suivant la formule de compétition adoptée, les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

APS

BALLON D'OR 2026

Brahim Maza en course pour le trophée Kopa

L'international algérien intègre le cercle très fermé des dix nommés pour le Trophée Kopa 2026, qui récompense le meilleur espoir de la saison écoulée. Une reconnaissance qui salue l'éclosion d'un joueur devenu, en quelques mois, l'un des plus suivis de Bundesliga.

Brahim Maza fait partie des dix noms retenus par France Football pour le trophée Kopa 2026, celui qui récompense chaque année le meilleur jeune joueur du football mondial. La liste, dévoilée ce mardi, place le milieu offensif algérien du Bayer Leverkusen aux côtés d'une poignée de talents que l'Europe entière s'arrache déjà. À vingt ans, Maza referme une saison pleine sous le maillot du club rhénan. Soixante et un matches disputés, sept buts inscrits, sept passes décisives délivrées et seulement trois cartons jaunes récoltés en tout et pour tout. Des chiffres qui parlent d'eux mêmes et qui expliquent pourquoi son nom circule aujourd'hui parmi les révélations les



Maza dans le top 10 des meilleurs espoirs mondiaux. (Photo DR)

plus suivies du continent. Le natif de Berlin n'a pourtant rien eu de simple à son arrivée à Leverkusen. Quitter un club où il portait déjà les responsabilités offensives pour rejoindre un vestiaire habitué à jouer les premiers rôles en Bundesliga demandait du temps. Maza a fait l'inverse, il s'est imposé presque immédiatement, poussé par une concurrence interne exigeante, notamment celle de Kerim Alajbegovic, aujourd'hui parti tenter sa chance à la Juventus Turin. Ce

duel du quotidien à l'entraînement a fini par tirer le meilleur du joueur algérien, séance après séance.

Sa présence dans ce top dix n'est donc pas le fruit du hasard. Les recruteurs et observateurs européens saluent depuis plusieurs mois une palette technique complète, un sens du dribble affirmé dans les petits espaces et une capacité à faire respirer son équipe dans des couloirs de jeu où beaucoup de jeunes s'essouffent vite. Ces qualités ont

fini par convaincre bien au-delà des frontières allemandes. Autour de lui, la concurrence pour le trophée s'annonce redoutable. L'Espagnol Lamine Yamal, double lauréat en titre, vise une troisième récompense consécutive et fait figure de grand favori. Son compatriote Pau Cubarsi complète le duo catalan, tandis que l'Ivoirien Yan Diomandé, révélation de la saison en Bundesliga, vient lui aussi bousculer les pronostics. Les Français Warren Zaïre-Emery et Eli Junior Kroupi ainsi que le jeune Allemand Lennart Karl figurent également parmi les prétendants. La valeur marchande cumulée de ces dix joueurs frôle désormais les huit cent trente cinq millions d'euros, un chiffre qui donne la mesure du poids pris par cette nouvelle génération sur le marché des transferts.

Pour la sélection algérienne, cette nomination arrive au meilleur moment. Le renouvellement engagé ces derniers mois par les Verts, marqué par l'apparition de nouveaux visages lors des derniers rassemblements, cherchait justement un profil capable de casser les lignes adverses à lui seul. Maza correspond exactement à ce besoin, lui qui a pesé de tout son poids lors du parcours vers et lors du Mondial.

MONCEF DAHLEB

SONATRACH TOURNE LA PAGE HADJ REDJEM

Yakoubi prend les rênes du Mouloudia

Le Mouloudia d'Alger a changé de tête lundi. Réunie en assemblée générale à Alger, la direction du club a acté le départ de Mohamed Hakim Hadj Redjem de la présidence du conseil d'administration et son remplacement par Mohamed Arabi Yakoubi. La décision émane de la Sonatrach, propriétaire du club, qui a mis fin aux fonctions de son cadre après quatre ans passés à la tête du doyen. Dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, le MCA a détaillé les changements intervenus à l'issue de cette assemblée. « Le MC Alger annonce plusieurs changements administratifs au sein de la direction du club, à l'issue de sa dernière Assemblée générale, dont la désignation de Mohamed Arabi Yakoubi en tant que nouveau président du Conseil d'adminis-

tration », a écrit le club. Le texte précise que le nouveau président sera épaulé par trois recrues au sein du conseil, Hafed Stambouli, Ali Abderrahim et Abdenmour Kaoua, appelés à prendre la relève d'Ahmed Messaoud Terki, Rafik Balamane et Rafik Kechida, dont le mandat arrivait à échéance. La direction leur a adressé ses remerciements, tout comme elle a rendu hommage, à titre posthume, à Omar Ketrandji, ancien dirigeant disparu qui avait laissé son empreinte au club.

Hadj Redjem ne quitte pas totalement le navire. Le communiqué précise qu'il restera « membre temporaire du Conseil d'administration pendant un mois », le temps que la passation avec Yakoubi se fasse, selon les mots du club, « dans les meilleures conditions possibles ». Ce

départ met fin à un mandat entamé le 21 mars 2022, quand Hadj Redjem avait succédé à Amar Brahmia. Quatre ans durant lesquels le Mouloudia a raflé trois titres de champion d'Algérie d'affilée et deux Supercoups, une stabilité devenue rare dans l'histoire récente du club.

Mais la fin de règne n'a rien d'une sortie sur une victoire. L'intersaison du MCA a été secouée par le feuilleton Youcef Belaili et le départ de Djamel Benlamri, deux dossiers qui ont laissé des traces dans le vestiaire et chez les supporters. Sur le terrain, le nul concédé au Niger au tour préliminaire de la Ligue des champions a fini d'installer un climat de tension autour de la direction sortante. Selon plusieurs sources proches du dossier, une partie des supporters reprochait à Hadj Redjem de ne pas avoir mené

le recrutement d'envergure promis avant l'été, malgré les moyens déployés par la Sonatrach. Un dénouement qui n'était pourtant pas garanti. Hadj Redjem avait déjà proposé sa démission à deux reprises, en 2024 puis en 2025, sans que le PDG de la Sonatrach n'y donne suite. Cette fois, l'homme se serait dit épuisé après quatre ans sous les projecteurs. D'après certaines indiscrétions, il pourrait rebondir sur d'autres fonctions au sein du groupe pétrolier. Pour Yakoubi, la mission s'annonce délicate. Il hérite d'un club auréolé de succès mais fragilisé par une intersaison mouvementée, avec la tâche de stabiliser un vestiaire remué et de relancer une équipe déjà engagée sur plusieurs tableaux.

MONCEF D.

MONDIAL U17

Les Verts peaufinent leur préparation en Croatie

La sélection algérienne des moins de 17 ans entre dans la dernière ligne droite de sa préparation avant le rendez-vous mondial. Les joueurs d'Amine Ghimouz s'envoleront prochainement pour la Croatie où ils disputeront un tournoi international regroupant cinq nations, du 26 septembre au 5 octobre. La Fédération algérienne de football a confirmé la nouvelle dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux, précisant qu'« outre l'Algérie et la Croatie, pays hôte, ce tournoi verra la participation de l'Arabie saoudite, la Hongrie et le Qatar ». Une compétition qui tombe à point nommé pour des cadets algériens en quête de rythme avant l'échéance qatarie de novembre. Le programme s'annonce copieux pour les jeunes Fennecks. Ils ouvriront le bal face à l'Arabie saoudite le 26 septembre à 16h00, avant d'enchaîner trois jours plus tard contre le pays organisateur, la

Croatie, le 29 septembre à 12h30. Viendra ensuite le tour de la Hongrie, le 2 octobre à la même heure, puis celui du Qatar pour conclure ce périple européen, le 5 octobre à 15h00. Quatre confrontations qui permettront au staff technique d'ajuster les derniers réglages tactiques et de tester différentes options offensives et défensives face à des adversaires de profils variés. Particularité de ce tournoi, quatre des cinq équipes engagées, l'Algérie, la Croatie, l'Arabie saoudite et le Qatar, seront présentes cet hiver au Mondial de la catégorie. Seule la Hongrie n'a pas validé son ticket pour la compétition planétaire. Un format qui offre donc aux Algériens un aperçu grandeur nature de ce qui les attend face à des nations habituées au très haut niveau international chez les jeunes. Pendant que le groupe d'Amine Ghimouz prendra la direction de l'Adriatique, les U16 de Karim Ziani ne resteront pas

inactifs. Ces derniers rallieront la Tunisie pour disputer le tournoi UNAF, une échéance qualificative pour la CAN U17. Pour rappel, la qualification des U17 algériens pour le Mondial-2026 ne doit rien au hasard. Elle a été obtenue à l'issue d'un parcours solide en Coupe d'Afrique des nations de la catégorie, disputée en mai dernier, où les Verts avaient atteint les quarts de finale. Au Qatar, la sélection nationale évoluera dans le groupe J, en compagnie des Etats-Unis, du Chili et du Monténégro. Le tirage au sort n'a épargné personne, mais les jeunes Algériens auront à cœur de créer la surprise. Ils entameront leur aventure mondiale face au Chili le 21 novembre à 14h30, heure algérienne, avant d'affronter le Monténégro le 24 novembre à la même heure, puis de conclure la phase de groupes contre les Etats-Unis, le 27 novembre à 16h00.

M.D.

EN

Yassine Titraoui blessé absent du stage de septembre

L'international algérien Yassine Titraoui a reçu un sérieux coup d'arrêt en ce début d'expérience avec le RC Lens, après avoir contracté une blessure aux ischio-jambiers qui devrait l'éloigner des terrains jusqu'au-delà de la prochaine trêve internationale, a rapporté la presse locale. Titraoui avait été contraint de quitter la pelouse à la 60e minute du match face à Lorient, samedi dernier, en raison de cette blessure, après un début remarqué avec Lens, sous les couleurs duquel il avait disputé quatre rencontres et livré des prestations qui n'ont pas manqué d'attirer l'attention. Selon le journal «La Voix du Nord », le retour du joueur algérien à la compétition n'est pas attendu avant le 7 octobre prochain, ce qui le privera de la première apparition de son équipe en Ligue des champions cette saison, face au Slavia Prague, prévue jeudi prochain. La participation du joueur formé à l'Académie du Paradou au prochain stage de la sélection nationale est également devenue incertaine, en raison de cette blessure. Pour rappel, les Verts entameront la campagne des qualifications de la CAN-2027 contre la Zambie le 25 septembre pour le compte de la première journée du groupe I, avant de se rendre à Bujumbura pour affronter le Burundi le 29 septembre.

Angleterre

Bachir Belloumi dans l'équipe-type de la semaine

L'international algérien Mohamed Bachir Belloumi a été retenu dans l'équipe-type de la troisième journée de la Premier League anglaise, selon le site spécialisé dans les statistiques « WhoScored ». Le joueur de Hull City a obtenu la note de 8,3/10, soit la sixième meilleure évaluation de l'équipe-type de la semaine, après sa prestation remarquée face à Aston Villa, lors d'une rencontre qui s'est soldée par un score nul et vierge (0-0). Belloumi s'est particulièrement illustré au cours de cette confrontation et a été tout près d'ouvrir le score sur une puissante frappe du pied gauche, repoussée par la barre transversale du but d'Aston Villa.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'Algérie passe à la vitesse supérieure

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé mardi la deuxième réunion de coordination consacrée à la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'intelligence artificielle, actant l'installation de cinq commissions thématiques et la création d'un centre national de recherche dédié à l'IA et aux données, un mois après le lancement officiel de cette feuille de route destinée à hisser l'Algérie au rang de hub technologique africain à l'horizon 2035. Selon un communiqué du ministère, cette rencontre s'est tenue en présence de représentants des ministères concernés et a permis d'installer « cinq (5) commissions thématiques (...) autour des principaux axes de la Stratégie nationale d'IA, à savoir la commission des données et des infrastructures, la commission du financement, la commission des grands modèles de langage, la commission du doctorat en IA et la commission de la formation continue en IA ». Le communiqué précise également qu'il a été décidé la création d'un centre national de recherche en IA et en données, structure appelée à fédérer les travaux scientifiques et à accompagner le développement de solutions technologiques nationales dans ce domaine. Sur le volet applicatif, le texte annonce la programmation à court terme d'un système de gestion fiscale basé sur l'intelligence artificielle, ainsi que la création d'un système algérien multisectoriel pour généraliser l'utilisation des outils d'IA à travers différentes administrations. Objectif affiché, former 50 000 spécialistes en IA à l'horizon 2030, en plus de la préparation du lancement de projets de recherche dans le cadre des programmes nationaux, selon les priorités arrêtées par les autorités. Cette deuxième réunion s'inscrit dans le prolongement direct de la première, tenue le 5 août dernier au siège du ministère, qui avait donné naissance à une commission conjointe de suivi chargée de veiller à la mise en œuvre des étapes de la feuille de route, suivant un échéancier précis, en vue de concrétiser la transformation vers une administration publique moderne et intelligente. Un mois plus tard, la démarche entre donc dans sa phase opérationnelle, avec des structures désormais nommées et des échéances chiffrées. Ce cap répond à une ambition que le ministre n'a cessé de marteler ces dernières semaines. Devant les représentants des secteurs concernés, Kamel Baddari avait affirmé que la stratégie nationale ambitionne de renforcer la souveraineté technologique du pays en développant des modèles gouvernementaux d'intelligence artificielle souverains et open source, en consolidant les capacités nationales de calcul et en investissant dans les compétences nationales, plaçant la question de l'indépendance numérique au cœur du dispositif. Une conviction résumée en quelques mots par le ministre lui même, pour qui l'intelligence artificielle n'est pas une option pour l'Algérie mais un impératif stratégique de souveraineté et de compétitivité. Cette stratégie repose sur cinq piliers structurants qui vont bien au delà des seules commissions installées mardi, à savoir le développement de modèles d'IA gouvernementaux souverains, le renforcement des infrastructures de données, la formation du capital humain, le transfert de technologie entre universités et entreprises, ainsi que la modernisation de l'administration publique. Elle doit être soumise au Conseil des ministres pour adoption dans le courant de l'année, avec une vision affichée à l'horizon 2035 pour positionner l'Algérie parmi les nations africaines les plus avancées en la matière.

SAMIR BENISID



HORAIRES DES PRIÈRES À ALGER

Fajr.....04:57
Chourouk 06:25
Dhohr 12:45
Asr.....16:20
Maghreb 19: 04
Icha..... 20:28

La Sentinelle

DERNIÈRES INFOS

Saisie de plus d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé la structure criminelle d'un réseau organisé transfrontalier activant à partir du Maroc, avec la saisie de plus d'un quintal de kif traité, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Les services opérationnels de la Sûreté d'Alger ont mené une opération de qualité ayant permis la saisie d'un (1) quintal et 30 kg de kif traité, le démantèlement de la structure criminelle d'un réseau organisé transfrontalier opérant depuis le Maroc, ainsi que l'arrestation de quatre (4) de ses membres à Maghnia et à Alger», précise le communiqué. L'opération, menée par les éléments de la 3e circonscription de la Police judiciaire d'El Biar, s'est soldée par «l'interception et la saisie de la première cargaison de drogue à bord d'un véhicule utilitaire dans la périphérie d'Alger, alors qu'elle était en route vers l'une des wilayas de l'est du pays», ajoute la même source. Suite aux investigations, menées sous la supervision du parquet compétent, «d'autres quantités de drogue ont été saisies dans les domiciles des suspects à Alger, avec la récupération de trois (3) véhicules et d'une motocyclette utilisés par les membres du réseau criminel pour le transport et leurs déplacements».

APS

52 morts sur les routes en une semaine

La route a coûté la vie à 52 personnes et fait 1908 blessés à travers le pays durant la semaine du 30 août au 5 septembre, selon le bilan hebdomadaire de la Protection civile qui fait état de 1447 accidents recensés sur cette période. C'est la wilaya de Saïda qui a payé le plus lourd tribut avec six morts et dix-huit blessés dans treize accidents. Ce bilan national intervient après un drame survenu lundi à Tadmait, à l'ouest de Tizi-Ouzou, où dix personnes ont perdu la vie et dix autres ont été blessées dans un carambolage impliquant un camion semi-remorque et plusieurs véhicules

légers et utilitaires. L'accident s'est produit en fin d'après-midi sur la RN12, au lieu-dit Vouilef, dans la commune de Tadmait. Les secours de l'unité secondaire de la Protection civile de Draâ Ben Khedda, renforcés par les moyens de l'unité principale, ont pris en charge les blessés avant de les évacuer vers les structures de santé les plus proches, tandis que les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'hôpital régional. Le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Esseddik Boucetta, s'est rendu sur place pour suivre l'évolution de la prise en charge des blessés. Sur le littoral, le dispositif estival de surveillance des plages a permis à la Protection civile de mener 4724 interventions, sauvant 3299 personnes de la noyade et prodiguant les premiers soins à 1248 autres, tout en évacuant 176 personnes vers des structures sanitaires. La même période a néanmoins été endeuillée par la noyade de deux personnes en mer et de cinq autres dans des réserves d'eau.

Éducation nationale : les demandes de transfert des élèves reçues à partir du 13 septembre

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, mardi soir, que les demandes de transfert des élèves d'un établissement à un autre seront reçues à partir du 13 septembre courant, via l'espace réservé aux parents sur le système numérique du secteur, accessible depuis le portail national des services numériques. Les demandes doivent être accompagnées d'un justificatif de résidence dans le secteur géographique de l'établissement d'accueil, ou du lieu de travail du parent, ou encore d'un certificat médical attestant d'une maladie chronique ou d'un handicap. Le directeur de l'établissement d'accueil examine la demande et se prononce dans un délai maximal de 48 heures, le parent étant informé de l'acceptation ou du refus via son compte. En cas d'acceptation avant la rentrée scolaire, l'élève rejoint son nouvel établissement dès notification. Si l'acceptation intervient après la rentrée, l'intégration doit se faire dans les 48 heures suivant la notification.

R.N.

LA MÉTÉO

PRÉVISIONS À 7 JOURS



Ville	Dim	Lun	Mardi	Merc	Jeu	ven	sam
Alger	24/30°	25/30°	24/28°	25/29°	24/27°	23/27°	22/27°
Oran	24/28°	24/28°	24/29°	25/31°	23/27°	23/28°	23/29°
Constantine	18/34°	19/35°	18/33°	20/35°	18/27°	17/27°	17/29°
Annaba	20/36°	20/37°	21/35°	23/39°	23/29°	21/30°	21/30°
Timimoun	27/39°	29/41°	28/41°	27/41°	27/41°	26/40°	28/41°
Tamanrasset	29/40°	25/34°	25/35°	24/34°	24/34°	24/34°	24/34°

CAP ALGÉRIE.DZ

L'AFRIQUE COMME SI VOUS Y ÉTIEZ

SUIVEZ-NOUS SUR VOTRE QUOTIDIEN ÉLECTRONIQUE

WWW.CAPALGERIE.DZ

Tel/Fax : 00213 20064501 / Email : capalgerie0@gmail.com